

Cette action civile met en lumière une fraude électorale massive, de multiples violations du code électoral du Michigan, voir, par exemple, MCL §§ 168.730-738, en plus des clauses électorales et électorales et de la clause de protection égale des violations de la Constitution américaine qui s'est produite lors de l'élection générale de 2020 dans tout l'État du Michigan,

**1.** comme indiqué dans les affidavits de dizaines de témoins oculaires et les anomalies statistiques et impossibilités mathématiques détaillées dans les affidavits de témoins experts.

Le stratagème et l'artifice de frauder avaient pour but de manipuler illégalement et frauduleusement le décompte des voix pour fabriquer une élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis.

La fraude a été exécutée par de nombreux moyens,

**2.** mais le stratagème le plus fondamentalement troublant, insidieux et flagrant a été l'adaptation systémique du «bourrage de scrutin» à l'ancienne.

Il a maintenant été amplifié et rendu pratiquement invisible par des logiciels créés et gérés par des acteurs nationaux et étrangers dans ce but précis.

Cette plainte détaille une gamme particulièrement flagrante de conduite dans le comté de Wayne et la ville de Detroit, bien que cette conduite se soit produite dans tout l'État sous la direction des responsables électoraux de l'État du Michigan.

**3.** Les stratagèmes et artifices multiformes mis en œuvre par les défenseurs et leurs collaborateurs pour frauder ont abouti au comptage ou à la fabrication illégale de centaines de milliers de bulletins de vote illégaux, inéligibles, en double ou purement fictifs dans l'État du Michigan, que la fraude électorale et la fraude électorale au sens large se sont produites dans tous les États swing avec seulement des variations mineures au Michigan, en Pennsylvanie, en Arizona et au Wisconsin.

Voir Exh. 101, William M. Briggs, Ph.D. «Une analyse concernant les bulletins de vote des absents dans plusieurs États» (23 novembre 2020) («Rapport du Dr Briggs»). 250 U.S.C. § 20701 exige la conservation et la conservation des registres et des papiers par les officiers des élections; dépôt auprès du dépositaire; sanction pour violation, mais comme on le verra, un large éventail d'inconduite avec les bulletins de vote montre que les registres électoraux n'ont pas été conservés; et les journaux du Dominion ne sont que volontaires, sans système de conservation à l'échelle du système.

Sans journal d'audit incorruptible, il n'y a pas de système acceptable constituant un multiple du prétendu plomb de Biden dans l'État.

Bien que cette plainte, ainsi que le témoin oculaire et le témoignage d'expert incorporés aux présentes, identifient avec spécificité suffisamment de bulletins de vote requis pour

annuler et inverser les résultats des élections, l'ensemble du processus est tellement truffé de fraude, d'illégalité et d'impossibilité statistique que cette Cour, et les électeurs du Michigan, les tribunaux, et les législateurs, ne peuvent pas se fier ni certifier les chiffres résultant de cette élection.

Fraude et manipulation des systèmes de vote de la Dominion

**4.** La fraude commence par le logiciel et le matériel électoraux de la Dominion Voting Systems Corporation («Dominion») utilisés par le Conseil des solliciteurs d'État du Michigan.

Les systèmes Dominion sont issus du logiciel conçu par Smartmatic Corporation, devenu Sequoia aux États-Unis.

**5.** Smartmatic et Dominion ont été fondés par des oligarques et des dictateurs étrangers pour assurer le bourrage informatisé des bulletins de vote et la manipulation des votes à tous les niveaux nécessaires pour que le dictateur vénézuélien Hugo Chavez ne perde jamais une autre élection.

1, Déclaration expurgée du lanceur d'alerte du Dominion Venezuela («Rapport du lanceur d'alerte du Dominion»).

Chavez a notamment «remporté» toutes les élections par la suite.

**6.** Comme indiqué dans le rapport DominionWhistleblower, le logiciel Smartmatic a été conçu grâce à un complot criminel pour manipuler les élections vénézuéliennes en faveur du dictateur Hugo Chavez:

Surtout, j'ai été un témoin direct de la création et du fonctionnement d'un système de vote électronique dans le cadre d'un complot entre une entreprise connue sous le nom de Smartmatic et les chefs de conspiration avec le gouvernement vénézuélien.

Cette conspiration impliquait spécifiquement le président Hugo Chavez Frias, le responsable du Conseil électoral national nommé Jorge Rodriguez, et les directeurs, représentants et personnel de Smartmatic.

Le but de cette conspiration était de créer et de faire fonctionner un système de vote qui pourrait changer les votes aux élections des votes contre les personnes dirigeant le gouvernement vénézuélien en votes en leur faveur afin de maintenir le contrôle du gouvernement.

À la mi-février 2009, il y a eu un référendum national pour changer la Constitution du Venezuela pour mettre fin au cas 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF n ° 1, pageID.3 déposé le 25/11/20 Page 3 sur 75

Limitation de 4 mandats pour les élus, y compris le président du Venezuela.

Le référendum est passé. Cela a permis à Hugo Chavez d'être réélu un nombre illimité de fois. . . . La technologie électorale de Smartmatic s'appelait «Sistema de Gestión Electoral» (le «système de gestion électorale»).

Smartmatic a été un pionnier dans ce domaine des systèmes informatiques. Leur système prévoyait la transmission des données de vote sur Internet à un centre de tabulation central informatisé. Les machines à voter elles-mêmes avaient un affichage numérique, une fonction de reconnaissance d'empreintes digitales pour identifier l'électeur et imprimaient le bulletin de vote.

L'empreinte numérique de l'électeur était liée à un enregistrement informatisé de l'identité de cet électeur. Smartmatic a créé et exploité l'ensemble du système. Id. ¶¶ 10 et 14.

**7.** Une exigence fondamentale de la conception du logiciel Smartmatic finalement adoptée par Dominion pour les élections du Michigan était la capacité du logiciel à cacher sa manipulation des votes de tout audit. Comme l'explique le lanceur d'alerte:

Chavez a insisté pour que Smartmatic conçoive le système de manière à ce que le système puisse changer le vote de chaque électeur sans être détecté. Il voulait que le logiciel lui-même fonctionne de telle manière que si l'électeur plaçait son empreinte de pouce ou son empreinte digitale sur un scanner, l'empreinte du pouce serait liée à un enregistrement du nom et de l'identité de l'électeur comme ayant voté, mais cet électeur le ferait.

non suivi du vote modifié.

Il a précisé que le système devrait être configuré pour ne laisser aucune preuve du vote modifié pour un électeur spécifique et qu'il n'y aurait aucune preuve à montrer et rien pour contredire que le nom ou l'empreinte digitale ou l'empreinte du pouce allait avec. un vote modifié.

Smartmatic a accepté de créer un tel système et a produit le logiciel et le matériel qui ont accompli ce résultat pour le président Chavez. Id. ¶15.8.

**8.** La conception et les caractéristiques du logiciel Dominion ne permettent pas qu'une simple vérification révèle sa mauvaise attribution, sa redistribution ou la suppression des votes.

Premièrement, l'accumulateur central du système n'inclut pas de journal d'audit en temps réel protégé qui conserve la date et l'heure de tous les événements électoraux importants.

Les composants clés du système utilisent des journaux non protégés. Cela permet essentiellement à un utilisateur non autorisé d'ajouter, de modifier ou de supprimer arbitrairement des entrées de journal, ce qui oblige la machine à enregistrer les événements électoraux qui ne reflètent pas les totalisations de vote réelles - ou plus

précisément, ne reflètent pas les votes réels ou la volonté du gens. Voir Exh. 107, 24 août 2020 Déclaration de HarriHursti, ¶¶45-48).

**9.** En effet, selon les normes professionnelles de l'industrie de l'audit et de l'analyse forensique (regroupe l'ensemble des différentes méthodes d'analyse fondées sur les sciences afin de servir au travail d'investigation de manière large), lorsqu'un journal (logs) n'est pas protégé et peut être modifié, il ne peut plus servir le but d'un journal d'audit.

Il existe des preuves matérielles incontestables que les normes de la sécurité des machines à voter et du logiciel a été violée, et des machines ont été connectées à Internet en violation des normes professionnelles, ce qui viole la loi électorale fédérale sur la conservation des preuves.

**10.** En décidant d'attribuer à Dominion un contrat de 25 millions de dollars sur dix ans (à une équipe de projet du Dominion dirigée par Kelly Garrett, ancienne directrice adjointe du Michigan Democratic Party), puis en certifiant les logiciels du Dominion, les responsables du Michigan ont ignoré toutes les préoccupations qui Le logiciel Dominion a été rejeté par le conseil des élections du Texas en 2018 car il a été jugé vulnérable à une manipulation non détectée et non auditable.

Un expert de l'industrie, le Dr Andrew Appel, professeur à Princeton d'informatique et spécialiste de la sécurité électorale, a récemment observé, à propos des machines à voter du Dominion: «J'ai trouvé comment créer un programme informatique légèrement différent qui, juste avant la clôture du scrutin, bascule certains votes d'un candidat à l'autre. J'ai écrit ce programme informatique dans une puce mémoire et maintenant, pour pirater une machine à voter, il vous suffit de 7 minutes seul avec cette puce et un tournevis. »

**11.** Le témoin expert du demandeur, Russell James Ramsland, Jr. (pièce 101, «Ramsland Affidavit»), a conclu que Dominion est seul responsable de l'injection, ou de la fabrication, de **289 866 votes illégaux** dans le Michigan, qui doivent être ignorés.

C'est presque le double du nombre de voix présumées de M. Biden dans le vote du Michigan (sans considération des votes supplémentaires illégaux, inéligibles, en double ou fictifs en raison du comportement illégal décrit ci-dessous), et constitue donc en soi un motif d'annuler le 2020 Élection générale et accordez la déclaration et l'injonction 3 Andrew W. Appel, et al., «Les dispositifs de marquage des bulletins de vote (BMD) ne peuvent pas assurer la volonté des électeurs» au (27 décembre 2019), joint aux présentes en tant que pièce 2 («Étude d'appel »). Cas 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF No.1, PageID.5 Déposé le 25/11/20 Page 5 sur 75  
6 redressement demandé ici.

**12.** En plus de la fraude informatique du Dominion, cette plainte identifie plusieurs catégories supplémentaires de fraude électorale «traditionnelle» et de violations du code électoral du Michigan, complétées par des doses saines de harcèlement, d'intimidation, de

discrimination, d'abus et même d'éloignement physique des candidats républicains au scrutin pour éliminer tout semblant de transparence, d'objectivité ou d'équité dans le processus de dépouillement.

Bien que cette conduite illégale des travailleurs électoraux et des employés des États, des comtés et des villes de concert avec Dominion, même si elle est considérée isolément, les trois catégories suivantes de violations systématiques du code électoral du Michigan jettent un doute important sur les résultats de l'élection et le mandat de notre Cour pour annuler l'élection générale de 2020 et accorder les mesures déclaratoires et injonctives demandées dans les présentes.

### **Témoignage factuel de fraude électorale et autre conduite illégale.**

**13.** Il y avait trois grandes catégories de conduite illégale de la part des travailleurs électoraux en collaboration avec d'autres employés de l'État, du comté et / ou les employés de la ville et les observateurs et militants démocrates du scrutin Premièrement, pour faciliter et dissimuler la fraude électorale et le décompte des électeurs frauduleux, illégaux ou non éligibles, les travailleurs électoraux:

**A.** L'accès des challengers électoraux républicains a refusé au centre TCF, où tous les bulletins de vote du comté de Wayne, Michigan ont été traités et comptés;

**B.** Les observateurs de scrutin de la République refusée au centre TCF ont un accès significatif pour voir le traitement, le traitement ou le comptage des bulletins de vote et les ils n'ont pas pu observer le processus, pendant lequel des dizaines de milliers de bulletins de vote ont été traités;

**C.** Engagés dans un schéma systématique de harcèlement, d'intimidation et même d'éloignement physique des candidats républicains aux élections ou de les exclure du Centre TCF;

**D.** a systématiquement fait l'objet d'une discrimination à l'encontre des observateurs de scrutin républicains et a favorisé les observateurs de scrutin démocrates;

**E.** a ignoré ou refusé d'enregistrer les contestations républicaines des violations décrites dans le présent document;

**F.** Refusé de permettre aux challengers républicains d'observer la duplication des bulletins de vote et d'autres cas où ils ont autorisé la duplication manuelle des bulletins de vote sans permettre aux challengers du scrutin de vérifier si la duplication était exacte;

**G.** a illégalement entraîné les électeurs à voter pour Joe Biden et à voter un scrutin démocrate simple, y compris en passant par-dessus les isolements avec les électeurs pour les voir voter et les coacher pour qui voter;

**H.** En conséquence de ce qui précède, les candidats aux élections démocratiques ont dépassé le nombre des républicains par 2: 1 ou 3: 1 (ou parfois 2: 0 aux machines à voter); et

**I.** Collaboré avec les employés de l'État du Michigan, du comté de Wayne et / ou de la ville de Detroit (y compris la police) dans tous les comportements illicites et discriminatoires ci-dessus;

**14.** Deuxièmement, les travailleurs électoraux ont illégalement falsifié, ajouté, retiré ou autrement modifié des informations sur les bulletins de vote, les Dossier des électeurs (QVF) et autres registres de vote, y compris:

**A.** Ajout frauduleux de «dizaines de milliers» de nouveaux bulletins de vote et / ou de nouveaux électeurs à QVF en deux lots distincts le 4 novembre 2020, tous ou presque tous étant des votes pour Joe Biden;

**B.** Pour falsifier les informations des électeurs et ajouter frauduleusement de nouveaux électeurs aux électeurs de la QVF, en particulier, lorsque le nom d'un électeur n'a pu être trouvé, le travailleur électoral a attribué le bulletin de vote à un nom aléatoire déjà dans le QVF à une personne qui n'avait pas voté et enregistré ces nouveaux votants ayant une date de naissance au 1/1/1900;

**C.** Modification des dates sur les bulletins de vote absents reçus après 20h00 le jour du scrutin pour indiquer que ces b les attributions ont été reçues avant la date limite;

**D.** Changement des votes pour Trump et d'autres candidats républicains; et

**E.** Ajout de votes pour «sous-attribuer» les bulletins de vote et retirer les votes des «votes supplémentaires» .

**15.** Troisièmement, les travailleurs électoraux ont commis plusieurs catégories supplémentaires de violations du code électoral du Michigan pour leur permettre d'accepter et de compter d'autres bulletins illégaux, inadmissibles ou en double , ou rejeter les bulletins de vote Trump ou républicains, y compris:

**A.** Permettre le vote double illégal par des personnes qui ont voté par scrutin absent et en personne;

**B.** Comptage des bulletins de vote inadmissibles - et dans de nombreux cas - plusieurs fois;

**C.** , conformément aux instructions directes des défenseurs;

**D.** Comptage des bulletins de vote «annulés»;

**E.** Violations systématiques des exigences relatives au secret du scrutin;

**F.** Les bulletins de vote non sécurisés sont arrivés au garage de chargement du centre TCF, non dans des urnes scellées, sans aucune chaîne de possession et sans enveloppe, après 8 heures La date limite du premier jour du scrutin, en particulier, les dizaines de milliers de bulletins de vote arrivés le 4 novembre 2020; et

**G.** Accepter et compter les bulletins des électeurs décédés;

### **Témoignage de témoin expert concernant la fraude électorale**

**16.** En plus des témoins des faits ci-dessus, cette plainte présente des témoignages d'expert démontrant que plusieurs centaines de milliers de votes illégaux, inéligibles, en double ou purement fictifs doivent être rejetés, en particulier:

(1) un rapport de Russel Ramsland, Jr. montrant «l'impossibilité physique» de près de 385 000 votes injectés par quatre circonscriptions / townships le 4 novembre 2020, qui a abouti au dépouillement de près de 290 000 bulletins de vote de plus que la capacité disponible (qui est basée sur une analyse statistique indépendante de son analyse des défauts de Dominion);

(2) un rapport du Dr William Briggs, montrant qu'il y avait environ 60 000 bulletins de vote absents répertoriés comme «non retournés» par des électeurs qui ne les ont jamais demandés ou qui ont demandé et retourné leur bulletin de vote; et

(3) un rapport du Dr Eric Quinell analysant les chiffres de participation anormaux dans les comtés de Wayne et d'Oakland montrant que Biden a gagné près de 100% et souvent plus de 100% de tous les «nouveaux» électeurs dans certains cantons / circonscriptions en 2016, et donc ont indiqué que près de 87 000 votes anormaux et probablement frauduleux de ces circonscriptions.

**17.** Comme expliqué et démontré dans la déclaration expurgée ci-jointe d'un ancien analyste du renseignement électronique sous 305th Military Intelligence ayant de l'expérience dans la collecte de renseignements électroniques sur le système de missiles SAM, le logiciel Dominion a été consulté par des agents agissant au nom de la Chine et de l'Iran afin de surveiller et de manipuler élections, y compris le cas de l'élection générale américaine la plus récente en 2020.

Cette déclaration comprend en outre une copie des dossiers de brevets de Dominion Systems dans lesquels Eric Coomer est répertorié comme le premier des inventeurs de Dominion Voting Systems. (Voir ci-joint en tant que pièce 105, copie de l'affidavit du témoin expurgé, 23 novembre 2020)

**18.** L'expert Navid Keshavarez-Nia explique que les services de renseignement américains avaient développé des outils pour infiltrer les systèmes de vote étrangers, y compris Dominion.

Il déclare que le logiciel de Dominion est vulnérable à la manipulation des données par des moyens non autorisés et permet aux données électorales d'être modifiées dans tous les états du champ de bataille. Il conclut que des centaines de milliers de voix exprimées pour le président Trump lors des élections générales de 2020 ont été transférées à l'ancien vice-président Biden. (Exemple 109).

**19.** Ces «irrégularités», ainsi que d'autres, fournissent à la Cour des motifs d'annuler les résultats de l'élection générale de 2020 et de fournir les autres mesures déclaratoires et injonctives demandées dans les présentes. § 1331 qui stipule que «Les tribunaux de district ont compétence d'origine pour toutes les actions civiles découlant de la Constitution, des lois ou des traités des États-Unis.»

**21.** Cette Cour a également compétence en matière de matière en vertu de 28 U.S.C. § 1343 parce que cette action implique une élection fédérale pour le président des États-Unis. «Un écart important par rapport au régime législatif de nomination des électeurs présidentiels pose une question constitutionnelle fédérale.» *Bush v. Gore*, 531 U.S. 98, 113 (2000) (Rehnquist, C.J., concordant); *Smiley c. Holm*, 285 U.S. 355, 365 (1932);

**22.** La compétence de la Cour pour accorder un jugement déclaratoire est conférée par 28U.S.C. §§ 2201;

**23.** Cette Cour a compétence sur les réclamations constitutionnelles du Michigan et les réclamations de l'État en vertu de 28 U.S.C. § 1367. Le lieu n'est pas approprié parce qu'une partie substantielle des événements ou omissions donnant lieu à la réclamation s'est produite dans le district oriental. 28 U.S.C.

**24.** Parce que la Constitution des États-Unis réserve aux législatures des États le pouvoir de fixer l'heure, le lieu et la manière de tenir des élections pour le Congrès et le Président, les dirigeants de l'État, y compris mais sans s'y limiter: le Secrétaire Benson, n'ont pas le pouvoir d'exercer unilatéralement ce pouvoir, encore moins de faire fi de la législation existante.

## **LES PARTIES**

**25.** Chacun des demandeurs suivants sont des électeurs inscrits du Michigan et des candidats du Parti républicain pour être un électeur présidentiel au nom de l'État du Michigan: Timothy King, un résident du comté de Washtenaw, Michigan;

Marian Ellen Sheridan, résidente du comté d'Oakland, Michigan; et, John Earl Haggard, un résident de Charlevoix, Michigan;

**26.** Chacun de ces demandeurs a qualité pour intenter cette action en tant qu'électeurs et en tant que candidats au poste d'électeur en vertu des §§ 168.42 et 168.43 de la LCM (procédures d'élection des électeurs du Michigan).

Ainsi, les électeurs présidentiels «ont un intérêt évident à s'assurer que le décompte final des votes reflète les votes légalement valides exprimés», car «[u]n décompte des voix inexact est une blessure concrète et particulière pour des candidats tels que les électeurs.»

Carson c.Simon, 978 F.3d 1051, 1057 (8th Cir.2020) (affirmant que les électeurs présidentiels ont l'article III et la capacité prudentielle de contester les actions du secrétaire d'État dans la mise en œuvre ou la modification des lois électorales de l'État);

voir également McPherson v. Blacker, 146 U.S. 1, 27 (1892); Bush contre Palm Beach Cty. Canvassing Bd., 531 U.S. 70, 76 (2000) (par curiam). Chacun porte cette action pour annuler et décertifier les résultats des élections pour le bureau du président des États-Unis qui a été certifié par le secrétaire d'État du Michigan le 23 novembre 2020.

Les résultats certifiés ont montré une pluralité de 154.188Cas 2: 20-cv- 13134-LVP-RSW ECF No.1, PageID.10 Déposé le 25/11/20 Page 10 sur 75

11 voix en faveur de l'ancien vice-président Joe Biden sur le président Trump.

**27.** Le demandeur James Ritchard est un électeur inscrit résidant dans le comté d'Oceana. Il est le président du parti républicain du comté d'Oceana.

**28.** Le demandeur James David Hooper est un électeur inscrit résidant dans le comté de Wayne. Il est le président du parti républicain du onzième district du comté de Wayne.

**29.** Le demandeur Daren Wade Ribingh est un électeur inscrit résidant dans le comté d'Antrim. Il est le président du parti républicain du comté d'Antrim.

**30.** La défenderesse Gretchen Whitmer (gouverneur du Michigan) est nommée ici en sa qualité officielle de gouverneur de l'État du Michigan;

**31.** Le défendeur JocelynBenson («Secrétaire Benson») est nommé en qualité de défendeur en qualité de secrétaire d'État du Michigan.

Jocelyn Benson est le «directeur des élections» chargé de superviser la conduite des élections au Michigan.MCL § 168.21

(«Le secrétaire d'État est le chef des élections de l'État et exerce un contrôle sur les fonctionnaires électoraux locaux dans l'exercice de leurs fonctions en vertu des dispositions de la présente loi.»); MCL§ 168.31 (1) (a)

(le «Secrétaire d'État ... émettra des instructions et des règles de promulgation ... pour la conduite des élections et des inscriptions conformément aux lois de cet État»).

Les responsables électoraux locaux doivent suivre les instructions du secrétaire Benson concernant la conduite des élections.

La loi du Michigan stipule que le secrétaire Benson

«[a] évalue et dirige les responsables électoraux locaux quant aux méthodes appropriées de conduite des élections.» MCL § 168.31 (1) (b).

Voir également Hare c. Berrien Co Bd. of Election, 129 N.W.2d 864 (Michigan 1964); Davis c. Secrétaire d'État, 2020 Mich. App. LEXIS 6128, à \* 9 (Mich. Ct. App. 16 septembre 2020).

Le secrétaire Benson est chargé d'assurer la conduite des élections au bureau d'élection locale du Michigan de manière équitable, juste et légale. Voir MCL 168.21; 168,31; 168.32.

Voir aussi League of Women Voters of Case 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF No. 1, PageID.11 Déposé le 25/11/20 Page 11 sur 75 12 Michigan c. Secrétaire d'État, 2020 Mich.

App. LEXIS 709, \* 3 (Mich. Ct. App. 27 janvier 2020); Citizens Protecting Michigan's Constitution c. Secrétaire d'État, 922 NW2d 404 (Mich. Ct. App. 2018), conf. 921 N.W.2d 247 (Mich. 2018); Fitzpatrick v. Secretary of State, 440 NW2d 45 (Mich. Ct. App. 1989).

**32.** Le Conseil des solliciteurs d'État du Michigan défendeur est «chargé d'approuver l'équipement des électeurs pour l'utilisation de l'état, de certifier le résultat des élections tenues dans tout l'État...» Manuel des fonctionnaires électoraux du Michigan, p. 4. Voir également MCL 168.841, et seq.

Le 23 mars 2020, le Conseil des solliciteurs d'État a certifié les résultats de l'élection de 2020, concluant que Joe Biden avait reçu 154188 voix de plus que le président Donald Trump.

## **EXPOSÉ DES FAITS**

**33.** Les demandeurs intentent cette action en vertu de 42 U.S.C. §§ 1983 et 1988, et en vertu de la MCL 168.861, pour remédier aux privations de droits, privilèges ou immunités garantis par la Constitution et les lois des États-Unis et contester les résultats des élections et le corollaire de la Constitution du Michigan.

**34.** La Constitution des États définit le pouvoir de réglementer les élections fédérales. En ce qui concerne les élections au Congrès, la Constitution le prévoit.

**35.** Les heures, lieux et modalités de la tenue des élections des sénateurs et des représentants seront fixés dans chaque État par la législature de celui-ci; mais le Congrès peut à tout moment par la loi établir ou modifier de tels règlements, sauf en ce qui concerne les lieux de choix des sénateurs. CONST aux États-Unis. art. I, § 4 («Clause électorale»)

**36.** En ce qui concerne la nomination des électeurs présidentiels, la Constitution dispose: Chaque État nomme, de la manière que la législature de celui-ci peut ordonner, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel le cas

L'État peut avoir droit au Congrès: mais aucun sénateur ou représentant, ou personne détenant un bureau de fiducie ou de profit aux États-Unis, ne sera nommé électeur. CONST aux États-Unis. art. II, § 1 («Clause électorale»).

En vertu du code électoral du Michigan, les électeurs du président et du vice-président de l'État du Michigan sont élus par chaque parti politique à la convention de leur État au cours de chaque année d'élection présidentielle. Voir MCL §§ 168.42 et 168.43. 37.

**37.** Aucun des défendeurs n'est une «législature» comme l'exige la clause électorale ou la clause électorale.

La Législature est «l'organe représentatif qui applique les lois du peuple». »Smiley, 285 US 365. Le règlement des élections législatives et présidentielles« doit donc être conforme à la méthode prescrite par l'État. textes législatifs. » Id. à 367; voir aussi Ariz. State Legislature c. Ariz. Indep. Redistricting Comm'n, 576 U.S. 787, 135 S. Ct. 2652, 2668 (États-Unis, 2015).

**38.** Bien que la clause électorale "n'ait pas été adoptée pour diminuer le pouvoir d'un État de déterminer ses propres processus législatifs", ariz.State Legislature, 135 S. Ct. à 2677, il tient les États responsables des processus qu'ils ont choisis lorsqu'il s'agit de régler les élections fédérales, id. à 2668.

"Un écart important par rapport au régime législatif de nomination des électeurs présidentiels présente une question constitutionnelle fédérale." Bush, 531 U.S. à 113 (Rehnquist, C.J., concordant); Smiley, 285 États-Unis, 365,39, et

**39.** les demandeurs intentent cette action pour faire valoir son droit constitutionnel à des élections libres et équitables garantissant l'exactitude et l'intégrité du processus conformément à la Constitution du Michigan, art. 2 sec. 4, par. 1 (h), qui stipule que tous les citoyens du Michigan ont: Le droit de faire vérifier les résultats des élections à l'échelle de l'État, de la manière prescrite par la loi, pour garantir l'exactitude et l'intégrité des élections.

**40.** TheMich.Const., Art.2, sec.4, en outre, «Tous les droits définis pour la sous-section seront auto-exécutables. Cette sous-section doit être interprétée de manière libérale en faveur des droits des électeurs dans le cas 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF No. 1, PageID.13 Déposé le 25/11/20 Page 13 sur 75 14 réaliser ses objectifs.

**41.** Sur la base de toutes les allégations de fraude, de violation de la loi et d'autres fautes, comme indiqué dans les présentes et dans les affidavits ci-joints, il est nécessaire d'exiger la certification des résultats des élections en attendant une enquête approfondie et une

audience devant le tribunal, et d'ordonner une audit de l'élection du 3 novembre 2020 pour assurer l'exactitude et l'intégrité de l'élection

## I. CONTEXTE JURIDIQUE: DISPOSITIONS PERTINENTES DU CODE ÉLECTORAL DU MICHIGAN ET PROCÉDURES DE DEMANDE D'ÉLECTION.

La loi du Michigan oblige le secrétaire Benson et les responsables locaux des élections à fournir aux challengers désignés une occasion significative d'observer le déroulement des élections.

**42.** Les challengers représentant un parti politique, un candidat ou une organisation intéressé par le résultat de l'élection jouent un rôle essentiel dans la protection de l'intégrité des élections, y compris la prévention de la fraude électorale et d'autres comportements (commis de manière malveillante ou par incompetence) qui pourraient affecter le déroulement de l'élection.

**43.** Le Michigan exige que le secrétaire d'État Benson, les autorités électorales locales et l'État et les comtés puissent se présenter à bord afin de fournir l'opportunité de participer et de superviser de manière significative la conduite des élections au Michigan et le dépouillement des bulletins de vote.

**44.** Le code de sélection du Michigan prévoit que les candidats doivent assumer les droits et responsabilités suivants: MCL § 168.733 (1). b)

a. Un candidat électorale doit disposer d'un espace dans un bureau de vote où il peut observer la procédure électorale et chaque personne demandant à voter. MCL § 168.733 (1).

b. Un candidat à une élection doit avoir la possibilité d'inspecter les registres du scrutin au fur et à mesure que les bulletins de vote sont remis aux électeurs et que les noms des électeurs sont inscrits dans le registre du scrutin. MCL§ 168.733 (1) (a) .

c. Un Challenger électorale doit être autorisé à observer la manière dont les fonctions des inspecteurs électoraux sont exécutées. MCL§ 168.733 (1) (b).

d. Un challenger est autorisé à contester les droits de vote d'une personne qu'il a de bonnes raisons de croire n'est pas un électeur inscrit. MCL§ 168.733 (1) (c) .

e. Le défi de sélection de canal est autorisé pour déclencher une procédure de sélection qui n'est pas correctement exécutée. MCL§ 168.733 (1) (d) .

f. La contestation de l'élection peut porter à l'attention de l'inspecteur d'élections:

(1) une mauvaise manipulation d'un bulletin de vote par un électeur ou un inspecteur des élections;

(2) une infraction à un règlement pris par le bureau des inspecteurs électoraux concernant le temps pendant lequel un électeur peut demeurer dans le bureau de vote;

(3) la campagne et la collecte de fonds exécutées par un inspecteur des élections ou d'autres personnes couvertes par le MCL§168.744; et / ou

(4) toute autre violation de la loi d'élection ou une autre procédure d'élection prescrite.MCL § 168.733 (1) (e) .

g. les retours sont dûment signés et effectués. MCL§168.733 (1) (f) .

h. Un candidat électoral peut examiner chaque bulletin de vote au fur et à mesure qu'il est compté. MCL§ 168.733 (1) (g) .

i. Un candidat à une élection peut conserver des registres des votes exprimés et des autres procédures électorales à sa guise. MCL §168.733 (1) (h) .

j. Un candidat électoral peut observer l'enregistrement des électeurs absents des machines à voter. MCL§168.733 (1) (i)

**45.** L'assemblée législative du Michigan a adopté ces dispositions pour prévenir et dissuader la fraude électorale, exiger que les élections du Michigan se conduisent de manière transparente et pour assurer la confiance du public dans le résultat de la section de la roue, peut-être la fermeture du ballon final à l'échelle mondiale.

**46.** Par exemple, **la loi du Michigan prévoit qu'il s'agit d'un crime passible de deux ans de prison d'État pour quiconque menace ou intimide un challenger qui exerce une activité décrite dans la loi du Michigan.** MCL § 168.734 (4).

Il est impossible de ne pas porter de nouveau dans la prison de l'État pour que les personnes empêchent la présence d'un challenger exerçant ses droits ou ne fournissent pas à un challenger des «commodités pour l'accomplissement des devoirs [ir]». MCL 168.734.

Le § 168.730 de la MCL stipule:

**47.** Une élection, un partenaire apolitique ou [une organisation] intéressée à préserver la pureté des élections et à se prémunir contre l'abus du droit de vote électif, peut désigner des challengers comme prévu dans la présente loi.

Sauf disposition contraire de la présente loi, un parti politique [ou une organisation intéressée] peut désigner au plus 2 challengers pour servir dans une circonscription à tout moment.

(1) Un parti politique [ou une organisation intéressée] peut désigner au plus 1 challenger pour servir à chaque comptoir.

(2) Un challenger doit être un électeur inscrit de cet État ..... Un candidat au poste de délégué à un La convention de comté peut servir de challenger dans une circonscription autre que celle dans laquelle il ou elle est candidat. . . .

(3) Un challenger peut être désigné pour servir dans plus d'une circonscription.

Le parti politique [ou l'organisation intéressée] indiquera à quels détails le challenger servira lors de la désignation des challengers en vertu du paragraphe (1).

Si plus d'un challenger d'un parti politique [ou d'une organisation intéressée] sert à tout moment, seul 1 des challengers est autorisé à lancer une contestation à un moment donné. Les challengers indiqueront au bureau des inspecteurs électoraux lequel des 2 aura cette autorité.

Les challengers peuvent changer cette autorité et indiqueront le changement au bureau des inspecteurs électoraux.

**48.** Le secrétaire Benson et le comté de Wayne ont violé les dispositions de la loi du Michigan et violé les droits constitutionnels des citoyens et des électeurs du Michigan lorsqu'ils n'ont pas organisé cette élection générale conformément à la loi du Michigan et à la Constitution des États-Unis.

Le secrétaire Benson et le comté de Wayne ont violé les dispositions de la loi du Michigan et violé les droits constitutionnels des citoyens et des électeurs du Michigan lorsqu'ils n'ont pas organisé cette élection générale conformément à la loi du Michigan et à la Constitution des États-Unis.

**49.** Le Michigan a confié la conduite des élections à trois catégories d'individus, un «conseil des inspecteurs», un «conseil des dépisteurs» et le «conseil des solliciteurs d'État». aux carnets de scrutin. Voir MCL § 168.801. "Cette toile est publique et les portes des bureaux de vote et d'au moins une porte dans le bâtiment abritant les bureaux de vote et permettant d'y accéder facilement ne doivent pas être verrouillées pendant cette toile." Id. Les membres de l'affaire

**50.** les membres du conseil des inspecteurs (un de chaque partie) sont tenus de sceller les bulletins de vote et l'équipement d'élection et de certifier la déclaration des retours et les feuilles de comptage et de remettre la déclaration des retours et les feuilles de contrôle au greffier de la ville, qui remettra au juge des successions, qui remettra ensuite la déclaration des déclarations et la feuille de pointage au «bureau de comté». MCL § 168.809.

"Tous les rapports électoraux, y compris les listes de scrutin, les déclarations, les feuilles de pointage, les enveloppes de retour des électeurs absents et portant la déclaration requise [pour voter par correspondance] ... doivent être soigneusement préservés." MCL § 810a et § 168.811.

**51.** Une fois que le conseil des inspecteurs aura terminé ses fonctions, le conseil des sollicitateurs de comté se réunira au bureau du greffier du comté «au plus tard à 9 heures le jeudi suivant» l'élection.

Le 5 novembre 2020 est la date de la réunion.

Le conseil des sollicitateurs de comté a le pouvoir de convoquer et d'ouvrir les urnes, de corriger les erreurs et de convoquer les inspecteurs électoraux à comparaître. Entre autres fonctions et responsabilités, le conseil des sollicitateurs de comté doit faire ce qui suit prévu au MCL168.823 (3).

**52.** Le conseil des sollicitateurs de comté corrige les erreurs mathématiques évidentes dans les décomptes et les déclarations. Le bureau des sollicitateurs de comté peut, si nécessaire pour une détermination appropriée, convoquer les inspecteurs électoraux devant eux et leur demander de compter tous les bulletins de vote que les inspecteurs électoraux n'ont pas comptés, de faire des déclarations correctes au cas où, de l'avis du bureau de les sollicitateurs de comté après avoir examiné les rapports, les listes de scrutin ou les feuilles de pointage, les déclarations déjà faites sont incorrectes ou incomplètes, et le conseil des sollicitateurs de comté recueillera les votes à partir des résultats corrigés.

Au lieu de convoquer les inspecteurs électoraux devant eux, le bureau des sollicitateurs de comté peut désigner des membres du personnel du bureau du greffier du comté pour compter tous les bulletins de vote que les inspecteurs électoraux n'ont pas comptés, pour faire des déclarations correctes au cas où, selon le jugement du conseil des sollicitateurs de comté après avoir examiné les rapports, les listes de vote ou les feuilles de pointage, les retours déjà effectués sont incorrects ou incomplets, et le conseil des sollicitateurs de comté doit recueillir les votes à partir des résultats corrigés.

Lorsque l'examen des bulletins est terminé ou que les bulletins de vote ont été dépouillés, ils doivent être remis aux urnes ou remis aux personnes habilitées par la loi à leur garde, et les urnes sont verrouillées et scellées et remises aux dépositaires légaux.

Le conseil du comté des sollicitateurs doit «conclure la prospection le plus tôt possible et dans tous les cas au plus tard le quatorzième jour après l'élection», soit le 17 novembre.

(1). toute élection pour un fonctionnaire ou proposition au plus tard le quatorzième jour après l'élection comme prévu, le conseil des sollicitateurs de comté remettra immédiatement au secrétaire du conseil des sollicitateurs d'État tous les dossiers et autres informations relatifs à l'élection. renseignez-vous immédiatement et prenez les décisions nécessaires et confirmez les résultats dans les 10 jours suivant la réception des dossiers par le conseil des sollicitateurs de comté. MCL168.822 (2).

**53.** Les sollicitateurs du conseil d'État du Michigan se réunissent ensuite au bureau du secrétaire d'État le vingtième jour après les élections et annoncent leur détermination de la sollicitation «au plus tard le quarantième jour après les élections».

Pour cette élection générale qui aura lieu les 23 novembre et 3 décembre.

Il est prévu que le secrétaire d'État dirige une enquête accélérée des rapports pour l'élection des électeurs aux postes de président et de vice-président.

**54.** les résultats de toute élection pour tout dirigeant ou proposition au plus tard le quatorzième jour après l'élection, comme prévu, le conseil des sollicitateurs de comté remettra immédiatement au secrétaire du conseil des sollicitateurs d'État tous les dossiers et autres informations relatifs à l'élection. du conseil des sollicitateurs du comté.

**55.** Les sollicitateurs du conseil d'État du Michigan se réunissent ensuite au bureau du Secrétaire d'État le vingtième jour après les élections et annoncent leur détermination de la sollicitation «au plus tard le quarantième jour après les élections».

Pour cette élection générale qui aura lieu les 23 novembre et 3 décembre.

Il est prévu que le secrétaire d'État dirige un cas accéléré Étude des rapports pour l'élection des électeurs aux postes de président et de vice-président

**56.** Les dispositions fédérales régissant la nomination des électeurs au Collège électoral, 3 U.S.C. §§ 1-18, exigent que le gouverneur Whitmer du Michigan prépare un certificat de vérification avant le 14 décembre, date à laquelle les collèges électoraux se réunissent.

**57.** Le code des États-Unis (3 USC §5) stipule que si les résultats des élections sont contestés dans un État, et si l'état, avant le jour de l'élection, a adopté la procédure. controverses ou contestations sur les électeurs et les votes électoraux, et si ces procédures ont été appliquées et que les résultats ont été déterminés six jours avant les assemblées électorales, ces résultats sont considérés comme conclusifs et s'appliqueront au décompte des votes électoraux.

Cette date (la date limite de la «sphère de sécurité») tombe le 8 décembre 2020.

Le gouverneur de tout État où il y a eu un concours, et dans lequel le concours a été décidé selon les procédures établies par l'État, est requis (par 3 USC § 6) envoyer un certificat décrivant la forme et la manière dont la décision a été prise à l'archiviste dès que possible.

**58.** Les membres du conseil des sollicitateurs d'État sont la démocrate Jeannette Bradshaw, le républicain Aaron Van Langeveide, le républicain Norman Shinkle et la démocrate Julie Matuzak. Jeanette Bradshaw est la présidente du conseil. Les membres du conseil des sollicitateurs du comté de Wayne County sont la républicaine Monica Palmer, le démocrate Jonathan Kinloch, le républicain William Hartmann et le démocrate Allen Wilson.

Monica Palmer est la présidente du conseil d'administration.

**59.** Plus d'une centaine de candidats aux élections accrédités ont fourni des affidavits assermentés, et la conduite générale de l'élection et le dépouillement des bulletins. Voir la pièce 1 (affidavits des challengers électoraux).

## **II. LÉGATIONS FACTUELLES ET TÉMOIGNAGES FAITS CONCERNANT LES VIOLATIONS DU CODE ÉLECTORAL DU MICHIGAN ET AUTRES CONDUITE ILLÉGALE DES ÉLECTEURS ET DE L'ÉTAT DU MICHIGAN, DU COMTÉ DE WAYNE ET / OU DE LA VILLE DES EMPLOYÉS DE DÉTROT.**

**60.** Wayne County a utilisé le TCF Center du centre-ville de Detroit pour regrouper, collecter et compiler tous les bulletins de vote du comté.

Les candidats républicains aux élections n'ont pas eu la possibilité d'observer de manière significative le traitement et le dépouillement des bulletins de vote.

**61.** Il y a une différence entre un bulletin de vote et un vote. Un bulletin de vote est un morceau de papier. Un vote est un bulletin de vote qui a été complété par un citoyen inscrit pour voter qui a le droit de voter et qui l'a fait conformément à la loi électorale du Michigan, entre autres, en vérifiant son identité et en déposant le bulletin de vote au moment ou avant l'élection. Journée.

Il incombe au secrétaire Benson et aux responsables électoraux du Michigan de veiller à ce que seuls les bulletins de vote exprimés par des personnes habilitées à voter lors de l'élection soient comptés et de s'assurer que tous les bulletins de vote émis par les électeurs autorisés par la loi soient comptabilisés et que les élections se déroulent conformément au code électoral du Michigan de manière uniforme dans tout le Michigan.

**62.** Les électeurs assurent la transparence et la responsabilité pour s'assurer que les bulletins de vote sont légalement déposés et comptés comme le prévoit le code électoral du Michigan et que les électeurs peuvent être sûrs que le résultat du scrutin de roue est correctement déterminé par les électeurs éligibles.

**63.** Wayne County a exclu les challengers certifiés de l'observation formelle de la conduite de l'élection en violation du code électoral du Michigan. Cela a permis de compter un nombre important de bulletins de vote inadmissibles, comme indiqué dans la section B. ci-dessous.

Ces violations systématiques du code électoral du Michigan et le traitement disparate des candidats républicains et démocrates au scrutin ont également violé la clause d'égalité de protection et d'autres dispositions de la Constitution des États-Unis, comme détaillé ici. Les affidavits suivants décrivent les détails observés. Cette conduite était omniprésente dans le comté de Wayne, comme l'attestent les affidavits joints à

### **EXPOSITION 3.**

#### **1. Les observateurs républicains se sont vu refuser l'accès au centre TCF**

**63.** De nombreuses personnes désignées comme challengers pour observer le déroulement de l'élection se sont vu refuser une possibilité significative d'observer le déroulement de l'élection. Par exemple, les challengers désignés par le Parti républicain ou les candidats républicains se sont vu refuser l'accès au bureau de dépouillement du TCF Center (anciennement appelé Cobo Hall) à Detroit, tandis que les challengers démocrates ont été autorisés à y accéder. Pièce 3 (Deluca aff. ¶¶7-9, 16-18; Langer aff. ¶3; Papsdorf aff. ¶3; Frego aff. ¶9; Downing aff. ¶¶5-8; Ostin aff. ¶¶5-7; Cavaliere aff. ¶3; Cassin aff. ¶4; Rose aff. ¶18; Zimmerman aff. ¶8; Langer aff. ¶3; Henderson aff. ¶7; Fuqua-Freyaff. ¶5; Ungar aff. ¶4; Eilf aff. ¶¶9, 17; Jeup aff. ¶¶6-7; Tietz aff. ¶¶9-18; McCall aff. ¶¶5-6; Arnoldyaff. ¶¶5,8-9 (les membres illimités du média sont également autorisés en dehors des restrictions COVID alors que les challengers républicains ont été exclus)).

**65.** De nombreux challengers ont déclaré que les challengers républicains qui avaient été admis au centre TCF mais qui étaient partis n'étaient pas autorisés à revenir. Id. (Bomer aff. ¶16; Paschke aff. ¶4; Schneider aff., P. 2; Arnoldy aff. ¶6; Boller aff. ¶¶13-15 (supprimé et non autorisé à agir comme challenger); Kilunen aff. ¶ 7; Gorman aff. ¶¶6-8; Wirsing aff., P. 1; Rose aff. ¶19; Krause aff. ¶¶9, 11; Roush aff. ¶16; M. Seely aff. ¶6; Fracassi aff. . ¶6; Whitmore aff. ¶5).

En outre, les challengers républicains qui ont quitté le centre TCF n'ont pas été autorisés à être remplacés par d'autres challengers républicains tandis que les challengers démocrates ont été remplacés.

## **2. Disparat et traitement discriminatoire des opposants républicains par rapport aux démocrates.**

**66.** En raison de la non-admission ou de la réadmission des challengers républicains, alors que :

Les challengers démocrates étaient librement admis, il y avait beaucoup plus de challengers démocrates autorisés à observer le traitement et le décompte des bulletins de vote absents que les challengers républicains. Id. (Helminen aff. ¶12 (Les challengers démocrates ont dépassé le nombre des challengers républicains par au moins un ratio de deux pour un); Daavettila aff., P. 2 (dix fois plus de challengers démocratiques que républicains); A.Seelyaff. ¶19; Schneideraff., P. 2; Wirsing aff., P. 1; Rauf aff. ¶21; Roush aff. ¶¶16-17; Topini aff. ¶4).

**67.** De nombreux challengers ont témoigné que les responsables électoraux avaient strictement et rigoureusement appliqué une règle de distance de six pieds pour les challengers républicains mais pas pour les challengers démocrates. Id. (Aff. Paschke ¶4; Aff. Wirsing, p. 1; Aff. Montie. ¶4; Aff. Harris. ¶3; Aff. Krause. ¶7; Aff. Vaupel. ¶5; Aff. Russel. ¶7; Aff. Duus. ¶9; Topini aff. ¶6).

En conséquence, les challengers républicains n'ont pas été autorisés à observer de manière significative le processus de dépouillement des bulletins.

### **3. Les contestataires républicains ne sont pas autorisés à voir le traitement, le traitement ou le dépouillement des bulletins de vote.**

**68.** De nombreux challengers ont témoigné que leur capacité à visualiser le traitement, le traitement et le dépouillement des bulletins de vote avait été physiquement et intentionnellement bloquée par les fonctionnaires électoraux. (A.Seelyaff.¶15; Milleraff.¶¶13-14; Pennalaaff.¶4 ; Tysonaff.¶¶12-13, 16; Ballew aff. ¶8; Schornak aff. ¶4; Williamson aff. ¶¶3, 6; Steffans aff. ¶¶¶15-16, 23-24; Zaplitny aff. ¶15 ; Sawyer aff. ¶5; Cassin aff. ¶9; Atkins aff. ¶3; Krause aff. ¶5; Shereraff. ¶¶15, 24; Basler aff. ¶¶7-8; Early aff. ¶7; Posch aff. . ¶7; Chopjian aff. ¶11; Shock aff.¶7; Schmidt aff. ¶¶7-8; M. Seely aff. ¶4; Topini aff. ¶8).

**69.** Au moins trois challengers ont déclaré avoir été physiquement éloignés des tables de dépouillement par les responsables électoraux à une distance trop éloignée pour observer le décompte. Id. (Helminen aff. ¶4; Modlin aff. ¶¶4, 6; Sitek aff. ¶4). Challenger Glen Sitek a rapporté avoir été poussé deux fois par un agent électoral, la deuxième fois en présence d'agents de police. Sitek a déposé une plainte contre la police.

**70.** La défensive Pauline Montie a déclaré qu'elle n'avait pas été autorisée à regarder l'écran de l'ordinateur parce que les agents électoraux continuaient de le pousser plus loin et l'ont obligée à s'éloigner de la table. Id. (Aff. Montie ¶¶4-7).

Lorsque Pauline Montie a dit à une travailleuse électorale qu'elle n'avait pas pu voir le moniteur parce qu'ils l'avaient poussé plus loin d'elle, la travailleuse électorale a répondu: «dommage».

De nombreux challengers ont vu des fonctionnaires électoraux du comté de Wayne couvrir les fenêtres du centre de dépouillement du centre TCF afin que les observateurs ne puissent pas observer le processus de dépouillement. Id. (A. Seely aff. ¶¶9, 18; Helminen aff. ¶¶9, 12; Deluca aff. ¶13; Steffans aff. ¶22; Frego aff. ¶11; Downing aff. ¶21; Sankey aff. ¶14 ; Daavettila aff., P.4; Zimmermanaff.¶10; Krauseaff.¶12; Shereraff.¶22; Johnsonaff.¶7; Poschaff.¶10; Raufaff.¶23; Lukeaff., P.1; M.Seelyaff. ¶8; Zelaskoaff.¶8; Ungaraff.¶12; Storm aff. ¶7; Fracassi aff. ¶8; Eilf aff. ¶25; McCall aff.¶9)

### **4. Harcèlement, intimidation et élimination des contestataires républicains**

**72.** De nombreux challengers ont déclaré avoir été intimidés, menacés et harcelés par les agents électoraux pendant le processus de traitement et de dépouillement des bulletins de vote. Id. (Ballew conf. . ¶8 (G); Antonie aff. ¶3; Zaplitny aff. ¶20; Moss aff. ¶4; Daavettila aff., P. 2-3; Tocco aff. ¶¶1-2; Cavaliere ¶3; Kerstein aff. . ¶3; Rose aff. ¶16; Zimmerman aff. ¶5; Langer aff. ¶3; Krause aff. ¶4; Sherer aff. ¶24; Vaupel aff. ¶4; Basler aff. ¶8; Russell aff. ¶ 5; Burton aff. ¶5; Early aff. ¶7; Pannebecker aff. ¶10; Sitek aff. ¶4; Klamer aff. ¶4; Leonard aff. ¶¶6, 15; Posch aff. ¶¶7, 14; Rauf aff. ¶24; Chopjian aff. ¶10; Cooperaff.¶12; Shockaff.¶9; Schmidtaff.¶¶9-10; Duusaff.¶10; M.Seelyaff.¶4; Storm aff. ¶¶5, 7 ;DePerno aff. ¶¶5-6; McCall aff. ¶¶5, 13).

ArticiaBomer a été qualifié de «nom raciste» par un membre du personnel électoral et également harcelé par d'autres membres du personnel électoral. Id. (Bomer aff. ¶7).

Zachary Vaupel a rapporté qu'un superviseur électoral l'a traité de «nom obscène» et lui a dit qu'il posait des questions sur le traitement et le décompte du ballon. Id. (Vaupel aff. ¶4).

Kim Tocco a été personnellement intimidé et insulté par les travailleurs électoraux. Id. (Tocco aff. ¶¶1-2).

Qian Schmidt a été la cible de commentaires racistes et a demandé: «Qu'est-ce qui vous donne le droit d'être ici puisque vous n'êtes pas américain?» Id. (Schmidt aff. ¶9).

**73.** D'autres challengers ont été menacés d'être expulsés de la zone de dépouillement s'ils continuaient à poser des questions sur le processus de dépouillement. Id. (A. Seely aff. ¶¶6, 13, 15; Pennala aff. ¶5).

La challenger Kathleen Daavettila a observé que les challengers démocrates ont distribué entre eux un paquet d'informations intitulé «Tactiques pour distraire les challengers du GOP». Id. (Daavettila aff., P. 2).

Un responsable électoral a déclaré à la challenger Ulrike Sherer que l'autorité électorale avait une équipe de police SWAT qui attendait à l'extérieur si les adversaires républicains se disputaient trop. Id. (Sherer aff. ¶24).

Un membre du personnel électoral a déclaré au challenger Jazmine Early que «l'anglais n'était pas [sa] première langue ... [elle] ne devrait pas participer à ce processus.» Id. (Early aff. ¶11) .

**74.** Les responsables de l'élection au TCF Center de Detroit ont participé à l'intimidation subie par les challengers républicains lorsque les fonctionnaires électoraux applaudissaient, acclamaient et criaient chaque fois qu'un challenger républicain était expulsé de la zone de comptage. Id. (Helminen aff. ¶9; Pennala aff. ¶5; Ballew aff. ¶9; Piontek aff. ¶11; Papsdorf aff. ¶3; Steffans aff. ¶25; Cizmar aff. ¶8 (D); Kilunen aff. ¶5; Daavettila aff., P.4; Cavaliere aff. ¶3; Cassin aff. ¶10; Langer aff. ¶3; Johnson aff. ¶5; Early aff. ¶13; Klamer aff. ¶8; Posch aff. ¶12; Rauf aff. ¶22; Chopjian aff. ¶13; Shock aff. ¶10).

## **5. Les travailleurs de la pollution ignorés ou refusés d'enregistrer les défis républicains.**

**75.** Malheureusement, cela ne s'est pas produit dans le comté de Wayne. De nombreux challengers ont témoigné que leurs contestations des bulletins de vote avaient été ignorées et ignorées. Id. (A. Seely aff. ¶4; Helminen aff. ¶5; Miller aff. ¶¶10-11; Schornak aff. ¶¶9, 15; Piontek aff. ¶6; Daavettila aff., P. 3; Valice aff. ¶2 ; Sawyer aff. ¶7; Kerstein aff. ¶3; Modlin aff. ¶4; Cassin aff. ¶6; Brigmon aff. ¶5; Sherer aff. ¶11; Early aff. ¶18;

Pannebecker aff. ¶9; Vanker aff. ¶5; M. Seely aff. ¶11; Ungar aff. ¶¶16-17; Fracassi aff. ¶4).

**76.** À titre d'exemple de défis ignorés et ignorés, la challenger Alexandra Seely a déclaré qu'au moins dix défis qu'elle avait lancés n'avaient pas été enregistrés. Id. (A. Seely aff. ¶4).

ArticiaBomer a observé que les bulletins de vote avec des votes pour Trump étaient séparés des autres bulletins. Id. (Bomeraff. ¶5) .

ArticiaBomerstar: «J'ai été témoin des électeurs qui ouvrent les bulletins de vote avec les votes de Donald Trump et répondent en roulant des yeux et en les montrant aux autres agents du scrutin.

Je pense que certains de ces bulletins n'ont peut-être pas été correctement comptés. » Id. ¶8.

Braden Gaicobazzi a contesté trente-cinq bulletins de vote pour lesquels les registres électoraux n'existaient pas dans le registre du scrutin, mais son défi a été ignoré et ignoré. Id. (Giacobazzi aff. ¶10).

Lorsque Christopher Schornak a tenté de contester le dépouillement des bulletins de vote, un fonctionnaire électoral lui a dit: «Portez-vous, vous ne pouvez pas le contester.» Id. (Schornakaff. ¶15) .

Lorsque StephanieKra a tenté de contester des ballots, un travail d'élection des anciens qui contestent ne sera plus accepté parce que les «règles» ne sont plus appliquées. » Id. (Krause aff. ¶13).

## **6. Duplication illégale des bulletins de vote.**

**77.** Si un bulletin de vote est rejeté par une machine à tabuler et ne peut pas être lu par la machine, le bulletin de vote doit être dupliqué sur un nouveau bulletin de vote. Le secrétaire d'État du Michigan a déclaré: «Si le rejet est dû à une fausse lecture, le bulletin de vote doit être dupliqué par deux élections.

Les inspecteurs qui ont exprimé une préférence pour différents partis politiques. » Michigan Election Officials 'Manual, ch. 8, p. 6 (je souligne). Ainsi, le processus de duplication des bulletins de vote doit être effectué par des équipes bipartites de fonctionnaires électoraux. Il doit également être effectué là où il peut être observé par les challengers.

**78.** Mais le comté de Wayne a empêché de nombreux challengers d'observer le processus de duplication des bulletins de vote. Id. (Miller aff. ¶¶6-8; Steffans aff. ¶¶15-16, 23-24; Mandelbaumaff. ¶6; Shereraff. ¶¶16-17; Burtonaff. ¶7; Drzewieckiaff. ¶7; Klameraff. ¶9; Chopjianaff. ¶10; Schmidtaff. ¶7; Champagneaff. ¶12; Shinkleaff., P.1) .

Le challenger John Miller a déclaré qu'il n'était pas autorisé à observer les travailleurs électoraux dupliquer un bulletin de vote parce que le «processus de duplication de la personne a un droit de vote». Id. (Miller aff. ¶8) .

La défensiveuse Mary Shinkle a déclaré qu'un membre du personnel électoral lui avait dit qu'elle n'était pas autorisée à observer une duplication de ballot parce que «si nous voulions éveiller le problème, alors vous seriez ravi». Id. (Shinkle aff., P. 1) .

Un autre défenseur a observé des erreurs d'officiel lors de la duplication des bulletins de vote. Id. (Piontek aff. ¶9).

**79.** De nombreux challengers ont témoigné que la duplication des bulletins de vote n'était effectuée que par des agents électoraux démocrates et non par des équipes bipartites. Pièce 1 (Pettibone aff. ¶3; Kinney aff., P. 1; Wasilewski aff., P. 1; Schornak aff. ¶¶18-19; Dixon aff., P. 1; Kolanagireddy aff., P. 1; Kordenbrock aff. ¶ ¶3-4; Seidl aff., P. 1; Kerstein aff. ¶4; Harris aff. ¶3; Sitek aff. ¶4)

### **7 Les contestataires électoraux démocratiques ont souvent dépassé en nombre les observateurs du scrutin républicain**

**80.** L'entrepreneur Dominon Melissa Carrone a témoigné qu'il y avait beaucoup plus de démocrates que de républicains au TCF Center, et qu'en conséquence il y avait «plus de 20 machines [qui] avaient deux démocrates jugeant les bulletins de vote, ce qui a entraîné un processus inéquitable».

D'autres déposants ont témoigné du fait que les démocrates étaient plus nombreux que les républicains par (Helminon aff. ¶12).

Les démocrates se sont également fait passer pour des observateurs de scrutin républicains. Id. (Seely aff. ¶19).

### **8. Collaboration entre les travailleurs électoraux, les employés des villes / comtés et les challengers et militants du Parti démocrate.**

**81.** Les affiliés ont témoigné d'une collaboration systématique et routinière entre les travailleurs électoraux, les fonctionnaires du Michigan et les challengers et militants démocrates présents, en particulier pour intimider, harceler, distraire ou expulser les observateurs électoraux de la République. Voir, par exemple, Exh. 1 (Ballow aff. ¶9; Gaicobazzi aff. ¶¶12, 14; Piontek aff. ¶11) .

### **B. une poursuite récemment déposée par le Great Lakes Justice Center («GLJC») soulève des allégations similaires de fraude électorale et d'irrégularités survenues dans le comté de Wayne.**

Voir la pièce 4 (copie de la plainte déposée auprès de la Cour de circuit au comté de Wayne à Costantino, et al.city of Detroit, et al.) («Plainte GLJC»). Les allégations et

affidavits inclus dans la plainte GLJC sont incorporés par référence dans le corps de cette plainte.

**1. Les travailleurs électoraux ont ajouté de manière frauduleuse des «dizaines de milliers» de nouveaux bulletins de vote et de nouveaux électeurs tôt le matin et le soir du 4 novembre.**

**83.** L'exemple le plus flagrant de comportement frauduleux et illégal des travailleurs électoraux concerne deux lots de nouveaux bulletins de vote apportés au Centre TCF après la date limite du jour du scrutin de 20 heures.

Premièrement, vers 4 h 30 le 4 novembre 2020, le challenger Andrew Sitto a observé que «des dizaines de milliers de nouveaux bulletins» étaient introduits dans la salle de dépouillement et «[u]n comme les autres bulletins de vote, ces urnes avaient été apportées de l'arrière de la pièce. Exh. 4, plainte GLJC, pièce. C au ¶ 10.

M. Sitto a entendu d'autres challengers républicains déclarer que «plusieurs véhicules avec des plaques d'immatriculation hors de l'état se sont arrêtés au centre TCF un peu avant 4h30 du matin et ont déchargé des urnes de bulletins de vote. Id. à ¶ 11. «Tous les bulletins de vote échantillonnés que j'ai entendus et observés étaient pour Joe Biden.»

**84.** Une deuxième série de nouvelles urnes est arrivée au Centre TCF vers 21 h 00 le 4 novembre 2020. Selon l'observateur du scrutin Robert Cushman, elle contenait «plusieurs milliers de nouveaux bulletins». Exh. 4, plainte GLJC, pièce. D au ¶ 5.

M. Cushman a noté qu'«aucun des noms figurant sur les nouveaux bulletins de vote ne figurait sur le QVF ou sur les feuilles supplémentaires», id. au ¶ 7, et il a observé «des opérateurs informatiques à plusieurs tableaux de dépouillement ajoutant manuellement les noms et adresses de ces milliers de bulletins de vote au système QVF. » Id. à ¶ 8.

De plus, «[e] tout bulletin de vote était saisi frauduleusement et manuellement dans le [QVF], comme étant né le 1er janvier 1990.» Id. à ¶ 15. Lorsque M. Cushman a contesté la validité des votes et l'impossibilité que chaque bulletin ait le même anniversaire, on lui a dit que «c'était l'instruction qui venait du bureau du greffier du comté de Wayne». Id. au ¶ 16.

**85.** La preuve la plus probante vient peut-être de Melissa Carone, qui a été «engagée pour effectuer des travaux informatiques au TCF Center pour les élections du 3 novembre 2020». Exh. 5, ¶1.

Le 4 novembre, Mme Carrone a témoigné qu'il y avait «deux fourgonnettes qui se sont arrêtées dans le garage de la salle de comptage, une de jour et une de nuit». Id. ¶8.

Elle pensait que les fourgonnettes apportaient de la nourriture, cependant, elle «n'a jamais vu de nourriture sortir de ces fourgons», et a noté la coïncidence selon laquelle «le

Michigan avait découvert plus de 100 000 bulletins de vote de plus - pas même deux heures après le départ de la dernière camionnette.» Id.

Mme Carrone a été témoin de cette décharge illégale de vote, ainsi que de plusieurs autres violations décrites ci-dessous.

## **2. Les travailleurs électoraux ont falsifié et ajouté frauduleusement des électeurs à la liste des électeurs qualifiés.**

**86.** De nombreux challengers ont rapporté que lorsqu'un électeur n'était pas dans le registre du scrutin, les fonctionnaires inscriraient un nouveau dossier pour cet électeur dont la date de naissance était le 1er janvier 1900. Pièce 1 (Gaicobazzi aff. ¶10; Piontek aff. ¶10; Cizmer aff. ¶8 (F); Wirsing aff., P. 1; Cassin aff. ¶9; Langer aff. ¶3; Harris aff. ¶3; Brigmon aff. ¶5; Sherer aff. ¶¶10-11; Henderson aff. ¶9; Early ¶16; Klamer aff. ¶13 ; Shock aff. ¶8; M. Seely aff. ¶9). Voir aussi id. (Gorman aff. ¶¶23-26; Chopjian aff. ¶12; Ungar aff. ¶15; Valden aff. ¶17).

Braden Gaicobazzi a rapporté qu'une pile de trente-cinq bulletins avait été comptée même s'il n'y avait pas de registre des électeurs. Id. (Giacobazzi aff.¶10) .

**87.** La plainte du GLJC allègue que la Commission électorale de Detroit «a systématiquement traité et compté les bulletins de vote des électeurs dont le nom n'apparaissait ni dans le fichier électoral qualifié (QVF), ni dans les feuilles supplémentaires». Exh. 3, GLJC Complaintat 3.

La plainte GLJC fournit des affidavits supplémentaires de témoins détaillant la conduite frauduleuse des travailleurs électoraux, en particulier celle de Zachary Larsen, qui a été procureur général adjoint du Michigan de 2012 à 2020 et était un candidat au scrutin certifié au TCF Centre.

"Monsieur.Larsen a examiné la liste courante des bulletins de vote scannés dans le système informatique, où il semblait que l'électeur avait déjà été compté comme ayant voté. Un fonctionnaire exploitant l'ordinateur a ensuite semblé attribuer ce bulletin à un autre électeur en observant un nom complètement différent qui était ajouté à la liste des électeurs au bas d'un onglet en cours d'exécution des bulletins de vote traités sur le côté droit de l'écran. Id. au ¶ 16.

M. Larsen a observé cette «pratique d'attribuer des noms et des numéros» aux électeurs non admissibles qui n'apparaissaient ni dans le registre du scrutin ni dans le registre du scrutin supplémentaire. Id. au ¶ 17.

De plus, cela semble être le cas pour la majorité des électeurs dont il a personnellement vu les bulletins de vote scannés.

## **3. Changement de dates sur les bulletins de vote par correspondance.**

**88.** Tous les bulletins de vote absents qui existaient devaient être saisis dans le système QVF avant 21 heures. le 3 novembre 2020. Cela devait être fait afin d'avoir une liste définitive des électeurs absents qui ont retourné leur bulletin de vote avant 20 h. le 3 novembre 2020 avoir suffisamment de temps pour traiter les bulletins de vote par correspondance, tous les bureaux de vote ont reçu pour instruction de collecter les bulletins de vote des absents dans la boîte de dépôt une fois toutes les heures le 3 novembre 2020.

**89.** Jessica Connarn est une avocate qui agissait en tant que challenger républicain au TCF Centerin Wayne County. EXHIBIT 6 .

L'affidavit de Jessica Connarn a décrit et montrer à une élection un travailleur du sondage a dit à Jessica Connarn que le travailleur du sondage "était en train de changer la date sur les bulletins de vote pour indiquer que les bulletins de vote ont été reçus à une date antérieure." Id. ¶

1. Jessica Connarn a également fourni une photographie d'une note qui lui a été remise par le préposé au scrutin dans laquelle le préposé au scrutin a indiqué qu'elle (le préposé au scrutin) avait reçu l'ordre de changer la date de réception des bulletins de vote. Voir id.

L'affidavit de Jessica Connarn démontre que les agents du scrutin de Wayne County préexistaient à des bulletins de vote, de sorte que les participants au scrutin ont été reçus après 20 h 00. le jour du scrutin pourrait être compté.

**90.** Les plaignants ont appris l'existence d'un lanceur d'alerte d'un employé du United States Postal Service («USPS»), le 4 novembre 2020, a déclaré à Project Veritas qu'un superviseur nommé Johnathan Clarke à Traverse City, Michigan, a potentiellement émis une directive à collecter les bulletins de vote et les tamponner tels qu'ils ont été reçus le 3 novembre 2020, même s'ils n'ont pas été reçus dans les délais, comme l'exige la loi: «Nous avons reçu une directive ce matin pour collecter tous les bulletins que nous trouvons dans les boîtes aux lettres, les boîtes de collecte, juste le courrier sortant général, séparez-les à la fin de la journée afin qu'ils puissent les tamponner à la main avec la date de la veille », a déclaré le lanceur d'alerte. «Aujourd'hui, nous sommes le 4 novembre pour clarification.» 4 Ceci est actuellement sous enquête IG au bureau de poste américain. Selon le lanceur d'alerte des postiers, les bulletins de vote sont dans des «sacs express» afin qu'ils puissent être envoyés au centre de distribution de l'USPS. Id.

**91.** Comme indiqué dans la plainte GLJC et dans l'affidavit de Jessy Jacob, un <https://townhall.com/tipsheet/bethbaumann/2020/11/04/usps-whistleblower-in-michigan-claims-Higher-ups-étaient-s'engager-dans-fraude-électorale-n2579501> employé du service des élections de la ville de Detroit, «le 4 novembre 2020, j'ai reçu pour instruction de pré-dater indûment la date de réception des bulletins de vote des absents qui ne figuraient pas dans le QVF comme s'ils avaient été reçus au plus tard le 3 novembre 2020.

I a été invité à modifier les informations contenues dans le QVF pour montrer à tort que les bulletins absents avaient été reçus de manière définitive. Exh. 4, plainte GLJC, pièce B au ¶ 17.

### **Les travailleurs électoraux ont changé les votes pour Trump et d'autres candidats républicains.**

**92.** Le challenger Articia Bomer a déclaré: «J'ai observé une station où les travailleurs électoraux travaillaient sur des bulletins de vote numérisés qui avaient des problèmes qui devaient être corrigés manuellement. Je crois que certains de ces travailleurs changeaient les votes qui avaient été exprimés pour Donald Trump et d'autres candidats républicains. Id. (Aff. Bomer ¶9).

En plus de ce témoignage oculaire de travailleurs électoraux changeant manuellement les votes pour Trump en votes pour Biden, il est prouvé que Dominion Voting Systems a fait la même chose à une échelle beaucoup plus grande avec son logiciel Dominion Democracy Suite. Voir généralement ci-dessous la Section IV.D, paragraphes 123-131.5.

Les responsables électoraux ont ajouté des votes et ont supprimé des votes des «sur-votes» .

**93.** Un autre challenger a observé que les sur-votes sur les bulletins étaient «corrigés» afin que les bulletins puissent être comptés. Exh. 3 (Zaplitny aff.¶13). Au moins un challenger a observé que des travailleurs de la colonie ajoutaient des marques pour ne pas indiquer où un candidat était identifié. Id. (Tysonaff.¶17).

C. Les violations supplémentaires du code électoral du Michigan qui ont entraîné le décompte des bulletins de vote inadmissibles, illégaux ou en double. 1. Vote double illégal.

**94.** ont déjà demandé un vote par correspondance. Ces personnes étaient autorisées à voter en personne et n'étaient pas tenues de retourner le bulletin de vote par correspondance envoyé par la poste ou de signer un affidavit indiquant que l'électeur avait perdu le bulletin de vote par correspondance. Exh. 4, plainte GLJC (pièce B) Jacob aff. à 10.

Cela permettrait à la personne de voter en personne et d'envoyer également son bulletin de vote, et ainsi de voter au moins deux fois.

### **2. Les bulletins de vote non admissibles ont été comptés - plusieurs fois.**

**95.** Les challengers ont signalé que des lots de bulletins de vote ont été répétés à travers les machines de totalisation des votes. Exh. 3 (Helminen aff. ¶4; Waskilewski aff., P. 1; Mandelbaum aff. ¶5; Rose aff. ¶¶4-14; Sitek aff. ¶3; Posch aff. ¶8; Champagne aff. ¶8).

La Challenger Patricia Rose a déclaré qu'elle avait observé une pile d'une cinquantaine de bulletins de vote introduits plusieurs fois dans une machine à compter les bulletins de vote. Id. (Rose aff. ¶¶4-14).

Articia Bomer a en outre déclaré qu'elle avait vu le même groupe de bulletins de vote être rescannés dans la machine à compter «au moins cinq fois». Id. ¶12.

L'entrepreneur du Dominion, Melissa Carone, a fait remarquer qu'il s'agissait d'une pratique courante au TCF Center, où elle «a vu d'innombrables travailleurs reconsidérer les lots sans les rejeter au préalable» - comme l'exigent les règles du Michigan et les procédures du Dominion - «qui a abouti à un décompte des bulletins de vote 4-5 fois »par le nombre« incalculable »de travailleurs électoraux. Carone aff. ¶3.

Lorsqu'elle a observé qu'un ordinateur indiquait qu'il avait «un certain nombre de plus de 400 bulletins de vote scannés - ce qui signifie qu'un lot [de 50] avait été compté plus de 8 fois», et s'est plainte à son superviseur national, elle a été informée que «nous sommes ici pour aider avec le travail informatique, pas pour organiser leur élection. » Id. à 4 heures.

### **3. Ballots comptés avec des numéros de bulletin de vote ne correspondant pas à l'enveloppe du bulletin de vote.**

**96.** De nombreux challengers ont déclaré que le numéro du bulletin de vote sur le bulletin de vote ne correspondait pas au numéro de l'enveloppe du bulletin de vote, mais, lorsqu'ils ont relevé le défi, ces défis ont été ignorés et ignorés par les responsables électoraux, non enregistrés, et les bulletins de vote ont été traités et comptés. 3 (A.Seelyaff.¶15; Wasilewski aff., P.1; Schornakaff.¶13; Brunell aff. ¶¶17, 19; Cas 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF No.1, Papsdorf aff. ¶3; Spalding aff. ¶¶8, 11; Antonie aff. ¶3; Daavettilla aff., P. 3; Atkins aff. ¶3; Harris aff. ¶3; Sherer aff. ¶21; Drzewiecki aff. ¶¶5-6; Klamer aff. ¶4; Rauf aff. ¶¶9-14; Roush aff. ¶¶5-7; Kinney aff. ¶5).

Par exemple, lorsque la challenger Abbie Helminen a contesté que le nom sur l'enveloppe du bulletin de vote ne correspondait pas au nom figurant sur la liste électorale, un fonctionnaire électoral lui a dit de «partir» et que les tables de dépouillement observées avaient «des procédures différentes par rapport aux autres tables». Id. (Helminenaff.¶5).

**4. Les responsables électoraux ont compté les bulletins de vote inadmissibles sans signature ou sans cachet postal sur l'enveloppe du bulletin de vote.** Id. (Brunell aff. ¶¶17, 19; Spalding aff.¶13; Shereraff.¶13).

La défenderesse Anne Vanker a observé que «60% ou plus des enveloppes [de vote] [dans un lot] portaient la même signature sur enveloppe." Id. (Vanker aff. ¶5)

Le défenseur William Henderson a fait remarquer qu'une table de dépouillement de travailleurs électoraux avait perdu huit enveloppes de vote. Pièce 1 (Henderson aff.¶8) .

La plainte de la GLJCC allègue en outre que la Commission électorale «a ordonné aux agents électoraux de ne pas vérifier les signatures sur les bulletins de vote par correspondance, d'antidater les bulletins de vote par correspondance et de traiter ces bulletins indépendamment de leur validité.

### **5. Les responsables de l'élection ont compté les bulletins de vote «annulés ».**

**98.** Au moins deux concurrents ont observé que les bulletins de vote annulés étaient comptés. Id. (Aff. Schornak ¶¶6-8; Aff. Johnson ¶4). Au moins un challenger a observé qu'une boîte de bulletins de vote provisoires était placée dans une boîte de tabulation au Centre TCF. Pièce 1 (Cizmar aff. ¶5)

### **6. Violations systématiques des exigences relatives au secret du scrutin.**

**99.** L'affiant Larsen a identifié une pratique constante selon laquelle les responsables électoraux retiraient les bulletins de vote de la «pochette du secret» ou jetaient un coup d'œil dans les enveloppes, inspectaient visuellement les bulletins de vote et, sur la base de cette inspection visuelle du bulletin (et identifiaient ainsi les votes exprimés), déterminaient s'il fallait «remettre le bulletin de vote dans son enveloppe et dans une urne à« problèmes »qui nécessitait une attention supplémentaire pour déterminer s'ils seraient traités et comptés.» Exh. 4, plainte GLJC, pièce. A au ¶14.

M. Larsen a également observé que certains bulletins de vote arrivant sans aucune enveloppe secrète étaient comptés après inspection visuelle, alors que de nombreux bulletins sans enveloppe secret étaient placés dans l'urne «bulletins problématiques». Id. aux ¶¶21-22. «Ainsi, la différenciation entre ces bulletins de vote malgré l'arrivée des deux bulletins dans le secret était déconcertante et a de nouveau soulevé des inquiétudes quant au fait que certains bulletins de vote étaient marqués comme des 'bulletins problématiques' en fonction de la personne pour laquelle la personne avait voté plutôt que de toute préoccupation légitime quant à la capacité de dépouillement et traiter le scrutin de manière appropriée. » Id. au ¶24.

### **7. Les travailleurs électoraux ont accepté des bulletins de vote non garantis, sans chaîne de contrôle, après 20 h 00 le jour du scrutin.**

**100.** Les challengers ont observé deux lots de nouveaux bulletins de vote apportés au Centre TCF après la date limite du jour du scrutin de 20 h 00, comme détaillé dans la plainte GLJC et les paragraphes 79 à 81 ci-dessus.

L'affilié Daniel Gustafson a en outre observé que ces lots de bulletins de vote «avaient été livrés au Centre TCF dans ce qui semblait être des bacs aux lettres à couvercle ouvert». Exh. 4, plainte GLJC, pièce. E à¶4.

M. Gustafson a en outre fait remarquer que ces bacs et contenants «n'avaient pas de couvercle, n'étaient pas scellés et n'avaient pas la capacité d'avoir un joint métallique», id.

au numéro 5, ni «marqués ou identifiés de quelque façon que ce soit pour indiquer leur source d'origine». Id. à 6.

**101.** Un candidat aux élections au bureau du Département des élections de Detroit a vu des passagers dans des voitures déposer plus de bulletins de vote qu'il n'y en avait dans la voiture. Exh. 3 (Meyers aff. ¶3).

Ce challenger a également observé un travailleur électoral accepter un bulletin de vote après 20 h 00. le jour du scrutin. Id.¶7.

**102.** Un candidat électoral au bureau du Département des élections de Detroit a observé que des bulletins de vote étaient déposés dans une urne située au Département des élections de Detroit après 20h00 le jour du scrutin. Id. (Meyers aff.¶6) .103.

**103.** Le 4 novembre 2020, l'affiant Matt Ciantar s'est manifesté qui, de manière indépendante, a vu, en promenant son chien, un jeune couple livré 3-4 grands sacs en plastique transparent, qui semblent être des «sacs express», comme en témoignent les photographies prises simultanément, à un véhicule US Postal en attente. Voir en général Exh. 7 Déclaration de Matt Ciantar. L'utilisation de «sacs express» clairs est conforme à celle du dénonciateur de l'USPS Johnathan Clarke à Traverse City, Michigan. Voir infra paragraphe 78.8:

## **8. Les bulletins des électeurs décédés ont été comptés.**

**104.** Un électeur du Michigan a déclaré que son fils décédé avait été enregistré comme ayant voté deux fois depuis son décès, le plus récemment aux élections générales de 2020. Exh. 3 (Chase aff.¶3) .

## **III.UN TÉMOIGNAGE D'EXPERT TÉMOIGNAGE SOUTENANT L'INDICATION DE LA FRAUDE ET DE LA MANIPULATION DE VOTE À ÉCHELLE ÉCHELLE A.**

**105.** Le rapport ci-joint de William M. Briggs, Ph.D. («Rapport du Dr Briggs») résume les données de l'enquête téléphonique multi-états auprès de 248 électeurs républicains du Michigan recueillies par Matt Braynard, qui a été menée du 15 au 17 novembre 2020 et a couvert les électeurs de l'Arizona, de la Géorgie, du Michigan, de la Pennsylvanie et du Wisconsin. . Voir Exh. 101, Dr. Briggs Reportat 1 et Att. 1 («Enquête Braynard»).

L'enquêteur Braynard a cherché à identifier deux erreurs spécifiques impliquant des bulletins de vote par la poste non retournés qui sont indicatives de fraude électorale, à savoir:

**«Erreur n ° 1: ceux qui ont été enregistrés comme ayant reçu des bulletins de vote par correspondance sans les demander;» et**

**«Erreur n ° 2: ceux qui ont renvoyé des bulletins de vote par correspondance mais dont les votes ont été manquants (c'est-à-dire marqués comme non retournés).»**

Le Dr Briggs a ensuite réalisé un modèle prédictif sans paramètre pour estimer, dans un intervalle de confiance ou de prédiction de 95%, le nombre de bulletins de vote affectés par ces erreurs sur un total de 139,190 bulletins de vote non retournés pour l'État du Michigan.

**106.** En ce qui concerne l'erreur no 1, l'analyse du Dr Briggs a estimé que 29 611 à 36 529 bulletins de vote sur un total de 139 190 bulletins de vote non retournés (21,27% - 26,24%) ont été enregistrés pour les électeurs qui ne les avaient pas demandés. Id.

En ce qui concerne l'erreur n ° 2, les chiffres sont similaires avec 27 928 à 34 710 bulletins de vote sur 139 190 bulletins non retournés (20,06% - 24,93%) enregistrés pour les électeurs qui ont retourné leur bulletin de vote ont été enregistrés comme non retournés. Id.

Si l'on prend la moyenne des deux types d'erreurs ensemble, 62 517 bulletins de vote, soit 45% du total, sont «gênants».

**107.** Ces erreurs ne sont pas seulement des preuves concluantes d'une fraude généralisée de la part de l'État du Michigan, mais elles sont tout à fait cohérentes avec les déclarations de témoins au-dessus de la preuve concernant Dominion présentée ci-dessous dans la mesure où ces bulletins de vote absents prétendument non retournés fournissent un bassin de 60000 à 70000 bulletins de vote non attribués et blancs qui pourraient être remplis par les travailleurs électoraux du Michigan, le Dominion ou d'autres tiers pour déplacer l'élection vers Joe Biden.

En ce qui concerne l'erreur n ° 1, l'analyse du Dr Briggs, combinée aux déclarations des électeurs du Michigan dans le sondage Braynard, démontre qu'environ 30000 bulletins de vote par correspondance ont été envoyés à quelqu'un en plus de l'électeur inscrit nommé dans la demande, et auraient donc pu être rempli par n'importe qui puis soumis au nom d'un autre électeur.

En ce qui concerne l'erreur n ° 2, l'analyse du Dr Briggs indique qu'environ 30000 bulletins de vote absents ont été perdus ou détruits (conformément aux allégations de destruction des bulletins de vote Trump) et / ou ont été remplacés par des bulletins blancs remplis par les travailleurs électoraux, le Dominion ou un autre tiers. des soirées.

En conséquence, l'analyse du Dr Briggs montre que près de la moitié des personnes prétendument des soi-disant «non retournés »

La seule autre explication possible pour les déclarations de 248 électeurs par correspondance du Michigan inclus dans les données de l'enquête Braynard est (a) que les 248 électeurs (qui n'avaient aucune relation préexistante connue en dehors d'être répertoriés comme ayant des bulletins de vote absents non retournés) ont en quelque sorte

réussi de s'entendre pour soumettre de fausses informations ou (b) que ces 248 souffraient d'amnésie, de démence ou d'une autre condition qui les a amenés à prétendre à tort qu'ils avaient demandé un bulletin de vote par la poste ou retourné un bulletin de vote par la poste.

bulletins de vote »souffre de l'une des deux erreurs ci-dessus - ce qui est cohérent avec ses conclusions dans les quatre autres États analysés (Arizona 58%, Géorgie 39%, Pennsylvanie 37% et Wisconsin 31%) - confirme que ces« irrégularités »ou anomalies faisait partie d'un stratagème frauduleux interétatique beaucoup plus vaste visant à truquer l'élection générale de 2020 pour Joe Biden.

**B. L'analyse statistique des augmentations anormales et sans précédent du taux de participation dans des circonscriptions spécifiques indique qu'il y avait au moins 40 000 «électeurs excédentaires» dans le comté de Wayne et au moins 46 000 dans le comté d'Oakland.**

**108** L'affidavit ci-joint d'Eric Quinell, Ph.D. («Dr Quinell Report») analyse l'extraordinaire augmentation du taux de participation de 2016 à 2020 dans un sous-ensemble relativement restreint de cantons et de circonscriptions en dehors de Detroit dans les comtés de Wayne et d'Oakland, et plus important encore, près de 100% ou plus de tous les «nouveaux »Les électeurs de 2016 à 2020 ont voté pour Biden.

Voir Exh. 102. En utilisant des informations accessibles au public du comté de Wayne et du comté d'Oakland, le Dr Quinell a d'abord constaté que pour les votes reçus jusqu'aux niveaux de participation de 2016, les distributions bidirectionnelles des voix démocrate contre républicain pour 2020 (c'est-à-dire à l'exclusion des tiers) suivaient La distribution démocrate vs républicaine en 2016 était très proche, qui était de 55% à 45% pour le comté de Wayne (en dehors de Detroit) et de 54% / 46% pour le comté d'Oakland. Id. aux ¶¶18 & 20.

**109.** Cependant, une fois que les niveaux de participation de 2016 ont été atteints, la part de vote démocrate contre républicain se déplace de manière décisive vers Biden d'environ 15 points, ce qui se traduit par une répartition 72% / 28% D / R pour le comté d'Oakland et 70% / 30% D / R se sépare du comté de Wayne (à l'extérieur de Detroit).

Ce qui est encore plus anormal - et suspect - est le fait que presque tous ces «nouveaux» votes au-delà de 2016 proviennent d'un petit nombre de cantons / circonscriptions où l'augmentation de la part de vote de Biden est de près de 100% ou de plus de 100% pour Biden .

Par exemple, dans le canton de Livonia dans le comté de Wayne, Biden a gagné 3,2 électeurs pour chaque nouvel électeur Trump, et Biden reçoit 97% de tous les «nouveaux» votes en 2016 et 151% de toutes les nouvelles inscriptions électorales.

Dans le canton de Troy, dans le comté d'Oakland, la part des voix est passée de 51% / 49% en 2016 à 80% / 20% en 2020 car Biden a reçu 98% des nouveaux votes au-dessus

de 2016 et 109% des nouvelles inscriptions électorales. À l'échelle du comté, Biden a gagné 2,32 nouveaux électeurs au cours des niveaux de 2016 pour chaque nouvel électeur Trump dans le comté de Wayne (en dehors de Detroit) et 2,54 nouveaux électeurs supplémentaires par électeur Trump pour le comté d'Oakland. Id. ¶5.

**110.** Sur la base de ces résultats statistiquement anormaux survenus dans une poignée de cantons de ces deux comtés, le modèle du Dr Quinell a déterminé qu'il y avait 40771 votes anormaux dans le comté de Wayne (à l'extérieur de Detroit) et 46125 votes anormaux dans le comté d'Oakland, pour un total près de 87000 votes anormaux, soit environ 65% de la prétendue avance de Biden au Michigan. C.

Plus de 13 000 électeurs inadmissibles qui ont déménagé illégalement hors de l'État ont voté illégalement au Michigan.

**111.** Les données compilées par Matt Braynard à l'aide de la base de données nationale sur le changement d'adresse («NCOA») montrent que 12 120 électeurs du Michigan lors de l'élection générale de 2020 ont quitté l'État avant de voter et n'étaient donc pas éligibles.

M. Braynerd a identifié 1170 électeurs du Michigan lors de l'élection générale de 2020 qui se sont par la suite inscrits pour voter dans un autre État et n'étaient donc pas éligibles à voter lors de l'élection générale de 2020.

Lorsque les doublons des deux bases de données sont éliminés, le nombre fusionné est de 13248 électeurs inéligibles dont les votes doivent être supprimés du total pour l'élection générale de 2020.

**Il y a eu au moins 289866 bulletins de vote de plus traités dans quatre comtés du Michigan le 4 novembre qu'il n'y en avait eu La capacité de traitement.**

**112.** Le témoignage d'expert de Russell James Ramsland, Jr. («Affidavit de Ramsland»), qui est décrit plus en détail ci-dessous, identifie un événement survenu au Michigan le 4 novembre qui est «physiquement impossible» Voir Exh. 104 au ¶14. L '«événement» 6M.

Braynard a publié les résultats de son analyse sur Twitter. Voir <https://twitter.com/MattBraynard/status/1329700178891333634?s=20>. Cette plainte comprend une copie de son affichage en tant que pièce reflétés dans les données totalisant 384 733 bulletins de vote qui auraient été traités dans un intervalle combiné de 2 heure [s] et 38 minutes» pour quatre circonscriptions / townships dans quatre comtés du Michigan (Wayne, Oakland, Macomb ne et Kent). Id.

En se basant sur l'analyse de M. Ramsland des machines à voter disponibles aux emplacements mentionnés, il a déterminé que la capacité de traitement maximale pendant cette période n'était que de 94 867 bulletins, de sorte qu '«il y avait 289 866 bulletins de plus traités dans le temps disponible pour le traitement dans les quatre circonscriptions / townships, qu'il y avait une capacité de traitement. " Id.

Ce chiffre représente à lui seul près de deux fois le nombre de scrutins par lesquels Biden serait censé diriger le président Trump (soit environ 154180).

#### **IV. ALLÉGATIONS FACTUELLES RELATIVES AUX SYSTÈMES DE VOTE DE DOMINION A.**

Preuve de fraude spécifique Le comté de Wayne a utilisé des tabulateurs de scrutin qui se sont avérés avoir mal compté les votes exprimés pour le président Trump et le vice-président Pence et les comptaient à la place pour le Biden-Harristicket.

**113.** Le matin du 4 novembre, des résultats non officiels publiés par le greffier du comté d'Antrim ont montré que Joe Biden avait plus de 7700 voix - 3000 de plus que Donald Trump. Le comté d'Antrim a voté à 62% en faveur du président Trump en 2016.

**A.** Le système de gestion des élections et les machines à voter (tabulateurs) de Dominion Voting Systems, qui étaient utilisés dans le comté d'Antrim, sont également utilisés dans de nombreux autres comtés du Michigan, y compris le comté de Wayne, ont été en faute.

**114.** Cependant, un équipement de vote défectueux ou des bulletins de vote défectueux peuvent avoir affecté le résultat de la mention d'un officiel qui apparaîtra sur le bulletin. »MichiganManualfor Boards of County Canvassers. Ces défaillances du scrutateur de vote sont un dysfonctionnement mécanique qui, selon le MCL 168.831-168.839, nécessite une «élection spéciale» dans l'enceinte concernée.

**115.** La secrétaire d'État Benson a publié une déclaration accusant le greffier du comté de ne pas avoir mis à jour certains «lecteurs multimédias», mais sa déclaration n'a fourni aucune explication cohérente sur la façon dont Le logiciel Dominion Voting Systems et les tabulateurs de votes ont produit un tel dénombrement.

**116.** Le secrétaire Benson a poursuivi: «Après avoir découvert l'erreur de rapporter les résultats non officiels, le greffier a travaillé avec diligence pour rapporter les résultats non officiels corrects en examinant la bande des totaux imprimés sur chaque tabulateur et en saisissant à la main les résultats pour chaque course, pour chaque circonscription de la Ce qui ne serait pas abordé par le secrétaire Benson, c'est ce qui se serait passé si personne «ne découvrait l'erreur», par exemple dans le comté de Wayne, où le nombre d'électeurs inscrits est bien supérieur à celui d'Antrim, et où les tabulateurs n'ont pas été testés individuellement.

**117.** Wayne County a utilisé les mêmes tabulateurs du système électoral du Dominion que le comté d'Antrim, et le comté de Wayne n'a testé qu'une seule de ses machines de calcul de vote avant l'élection. La campagne Trump a demandé au comté de Wayne d'avoir un observateur physiquement présent pour assister au processus. Voir la pièce 4. Wayne County a nié à la campagne Trump l'opportunité de se présenter physiquement. Les représentants de la campagne Trump ont eu l'occasion de regarder une partie du test d'une seule machine par Zoom video.

## **B. Le modèle d'incidents montre une absence d'erreur - toujours en faveur de Biden.**

**118. Règles de la preuve, 404 (b), applicables aux affaires civiles, indique clairement que, (b) La preuve d'autres crimes, torts ou actes ne sera pas admissible pour prouver le caractère d'une personne afin de démontrer une action conforme à celle-ci .**

**Il peut cependant être admissible à d'autres fins, y compris, mais sans s'y limiter, la preuve du motif, de l'opportunité, de l'intention, de la préparation, du plan, de la connaissance, de l'identité ou de l'absence d'erreur ou d'accident.**

**119.** Des problèmes de tabulation et des violations électorales se sont produits ailleurs dans le Michigan, reflétant un schéma où plusieurs incidents se sont produits. Dans le comté d'Oakland, les votes ont donné un siège à un républicain sortant, Adam Kochenderfer, du challenger démocrate lorsque [https://www.michigan.gov/documents/sos/Antrim\\_Fact\\_Check\\_707197\\_7.pdf](https://www.michigan.gov/documents/sos/Antrim_Fact_Check_707197_7.pdf)

**120.** «Un problème informatique à Rochester Hills les a amenés à nous envoyer les résultats de sept circonscriptions, à la fois pour les votes des circonscriptions et les votes des absents. Ils n'auraient dû nous être perçus qu'en tant que votes absents », a déclaré Joe Rozell, directeur des élections du comté d'Oakland pour la ville de Huntington Woods.

**121.** Ce retournement de voix du comté d'Oakland est significatif non seulement parce qu'il reflète une deuxième erreur système dans laquelle les deux favorisé les démocrates, les votes de la circonscription ont été envoyés pour être comptés, et ils ont été comptés deux fois jusqu'à ce que l'erreur soit détectée lors d'un recomptage, mais les votes de la circonscription ne devraient jamais être comptés en dehors de la circonscription, au lieu de cela, ils doivent être scellés l'enceinte.

## **C. Machines à voter du Dominion et preuve analyse de fraude à grande échelle dans les comtés défendeurs.**

**122.** L'État du Michigan a d'abord conclu un contrat avec Dominion Systems 'Democracy Suite 4.14-D, puis a inclus Dominion Systems Democracy Suite 5.0-S vers janvier 27, 2017, qui a ajouté une modification fondamentale: «les capacités de transmission des résultats par accès commuté et sans fil à ImageCast Precinct et la transmission des résultats à l'aide du module Democracy Suite EMS Results Transfer Manager.»

**123.** Alors que le même logiciel Dominion dans un contrat mis à jour avec la Pennsylvanie, contrairement au contrat du Michigan, énonce la norme comme exigeant une sécurité physique: aucun composant de Democracy Suite 5.5A ne doit être connecté à un modem ou à une interface réseau, y compris Internet, à tout moment, sauf dans le cas d'une configuration de réseau filaire local autonome dans laquelle tous les appareils connectés sont des composants de système de vote certifiés. » Id. à 41 (Condition C).

**124. The Michigan Contract with Dominion Voting Systems Democracy packages8**

Detroit Free Press,

[https://www.freep.com/story/news/local/michigan/oakland/2020/11/06/oakland-county-election-2020-race -résultats / 6184186002 /](https://www.freep.com/story/news/local/michigan/oakland/2020/11/06/oakland-county-election-2020-race-résultats / 6184186002 /) incluent un libellé décrivant la sûreté et la sécurité, ce qui rend en partie clairs les risques de violation potentielle lorsque des clés peuvent être perdues malgré le fait qu'elles fournissent un accès complet à l'unité, et s'il est clair que l'accès électronique permet de contrôler l'unité, et la capacité de modifier les résultats, combinée au manque d'observateurs, crée un manque de sécurité qui fait partie d'un schéma d'absence d'erreur ou de fraude:

Les tabulateurs ImageCast sont déverrouillés par une clé de sécurité iButton, qui est utilisée pour:

- Authentifier la version du logiciel (en s'assurant qu'il s'agit d'une version certifiée qui n'a pas été falsifiée)
- Décrypter les fichiers électoraux lors du traitement des bulletins de vote pendant l'élection
- Crypter les fichiers le choix
- Fournir un contrôle d'accès à l'unité Il est prévu que les clés de sécurité iButton puissent se perdre; par conséquent, toute clé de remplacement créée pour le même tabulateur permettra à l'unité de fonctionner pleinement.

**125.** À la fin du mois de décembre 2019, trois sénateurs, Warren, Klobuchar, Wyden et le membre de la Chambre, Mark Pocan, ont évoqué leurs préoccupations particulières selon lesquelles les entreprises secrètes et en proie à des problèmes, ont longtemps lésiné sur la sécurité au profit de la commodité ", dans le contexte de la façon dont ils ont décrit les systèmes de machines à voter que trois grands fournisseurs - Election Systems & Software, Dominion Voting Systems et Hart InterCivic - fournissent collectivement des machines à voter et des logiciels qui facilitent le vote pour plus de 90% de tous les électeurs éligibles aux États-Unis »

**126.** Comme preuve des risques de la Dominion Democracy Suite, comme décrit ci-dessus, la même Dominion Democracy Suite s'est vu refuser la certification au Texas par le secrétaire d'État le 24 janvier 2020, en particulier en raison d'un manque de preuves d'efficacité et d'exactitude et 9 Voir Exh . 8, State of Michigan Enterprise Procurement, Avis de contrat, contrat n ° 071B770017 entre l'État du Michigan et Dominion Voting Systems Inc. au paragraphe 2.6.2 («Contrat Dominion Michigan»). vulnérabilités identifiées à la fraude et aux manipulations non autorisées.

**D. Les «drapeaux rouges» dans les résultats du Michigan du Dominion pour les élections générales de 2020 démontrent que le Dominion a manipulé les résultats des élections et que le nombre de votes illégaux est presque deux fois plus grand que la prétendue marge de victoire de Biden.**

**127.** Le témoignage d'expert de Russell James Ramsland, Jr. («Ramsland Affidavit») analyse plusieurs «signaux d'alarme» dans les résultats de Dominion dans le Michigan pour les élections de 2020, et des défauts dans l'architecture du système plus généralement, pour conclure que Dominion a manipulé les résultats des élections.

La manipulation par Dominion des résultats des élections a permis aux défenseurs de se livrer à d'autres violations de la fraude électorale au-delà de la litanie de violations énoncées ci-dessus dans les sections II.A à II.C. Le «Glitch» du comté d'Antrim n'était pas une «erreur isolée» et pourrait avoir affecté d'autres comtés.

**128.** Le premier drapeau rouge est le «pépin» du comté d'Antrim, dans le Michigan, qui a transféré 6 000 bulletins de vote Trump à Biden, et qui n'a pu être découvert que par un recomptage manuel. Voir le paragraphe 94 ci-dessus. Le «problème» a ensuite été attribué à une «erreur d'écriture» par Dominion et Antrim Country, probablement parce que s'il était correctement identifié comme un «problème», «le système devrait être« recertifié »selon Dominion fonctionnaires.

Cela n'a pas été fait. Exh. 104, Aff. Ramsland. à 10. M. Ramsland est sceptique parce que «le problème est probablement survenu en raison d'un problème où un fichier de mise à jour ne synchronisait pas correctement la génération du code-barres de vote et la lecture des parties du système.» Id.

De plus, un tel problème ne serait pas une 10 Voir l'analyse du Texas du 15 février 2019 de l'examineur des systèmes de vote au directeur des élections (je souligne) .

Comme détaillé dans l'affidavit Ramsland et le CV qui y est joint, M. Ramsland membre de l'équipe de direction Allied Security Operations Group, LLC («ASOG»), une société spécialisée dans la cybersécurité, les tests OSINT et PEN des réseaux pour la sécurité électorale et la détection de fraude électorale par la falsification des systèmes de vote électronique. «erreur isolée», car elle «ferait apparaître zéro dans le lot de totalisation des bulletins de vote, ce que nous avons également observé se produisant dans les données (les bulletins provisoires ont été acceptés correctement, mais les bulletins en personne ont été rejetés (annulés et / ou changé (retourné)). »Id. Par conséquent, M. Ramsland conclut qu'il est probable que d'autres comtés du Michigan utilisant Dominion« aient le même problème ».

**2.** Le décompte des votes fractionnaires dans les données brutes indique clairement la manipulation du vote par le biais d'un «algorithme de vote à choix classé»

**129.** L'analyse de Ramsland des données brutes, qui fournit le décompte des votes, plutôt que simplement les parts de vote, sous forme décimale fournit des preuves très probantes qui, à son avis professionnel, démontrent que Dominion a manipulé les votes en utilisant un «vote additionnel» ou un «vote de choix classé»(Ou ce que le guide de l'utilisateur de Dominion appelle la« méthode RCV »).

Voir id. au ¶12.12, M. Ramsland présente l'exemple suivant de ces données - tirées de «L'alimentation directe du Dominion aux médias» - dans le tableau ci-dessous. Id

M. Ramsland présente l'exemple suivant de ces données - tirées de «L'alimentation directe du Dominion aux médias» - dans le tableau ci-dessous. Id.state time stamp evp trump bidenTVBV

**michigan 2020-11-04T06:54:48Z 640.534 0.448 1925865.66 1615707.52**

**michigan 2020-11-04T06:56:47Z 640.534 0.448 1930247.664 1619383.808**

**michigan 2020-11-04T06:58:47Z 640.534 0.448 1931413.386 1620361.792**

**michigan 2020-11-04T07:00:37Z 640.533 0.45 1941758.975 1639383.75**

**michigan 2020-11-04T07:01:46Z 640.533 0.45 1945297.562 1642371.3**

**michigan 2020-11-04T07:03:17Z 650.533 0.45 1948885.185 1645400.25**

**130.** M. Ramsland décrit comment l'algorithme RCV peut être mis en œuvre, et l'importance de l'utilisation de décimales de voix, avec des décimales plutôt que des nombres entiers, pour démontrer que Dominion a fait exactement cela pour manipuler les votes du Michigan.

Voir id. (citant le Guide de l'utilisateur du décompte et des rapports des résultats EMS de Democracy Suite, chapitre 11, Paramètres 11.2.2., qui se lit, en partie, «MÉTHODE RCV: Cela sélectionnera la méthode spécifique de tabulation des votes RCV pour élire un gagnant.»)

Par exemple, les bulletins blancs peuvent être saisis dans le système et traités comme des «inscriptions écrites». Ensuite, l'opérateur peut entrer une répartition des inscriptions entre les candidats comme il le souhaite.

Le résultat final attribue ensuite le gagnant en fonction des «points» de l'algorithme dans le calcul, et non des votes réels.

Le fait que nous ayons observé des données brutes sur les votes qui incluent des décimales suggère fortement que cela a été fait.

Sinon, les votes seraient uniquement représentés sous forme de nombres entiers.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du flux direct de Dominion aux médias indiquant les votes réels calculés avec des décimales. Id

### **3. Forte preuve que le Dominion a transféré les votes de Trump à Biden.**

**131.** Un troisième drapeau rouge identifié par M. Ramslund est le changement radical des votes entre les deux principaux candidats du parti à mesure que le total du taux de participation augmentait et, plus important encore, le changement de part de vote avant et après 2 heures du matin le 4 novembre 2020, après que le comté de Wayne et d'autres responsables électoraux du Michigan aient prétendument arrêté le décompte.

Jusqu'à ce que le taux de participation total atteigne environ 83%, Trump gagnait généralement entre 55% et 60% de chaque point de participation. Puis, après la clôture du comptage à 2 h du matin, la situation s'est radicalement inversée, commençant par une série de pics impossibles peu après que le comptage était censé s'être arrêté. Id.

**132.** Une fois de plus, le moyen par lequel Dominion semble avoir mis en œuvre ce stratagème consiste à utiliser des bulletins blancs qui ont été tous, ou presque tous, déposés pour Biden.

Les plusieurs pics lancés uniquement pour Biden pourraient facilement être produits dans le système Dominion en préchargeant des lots de bulletins blancs dans des fichiers tels que les inscriptions, puis en les jetant tous pour Biden en utilisant la procédure de remplacement (pour déposer des bulletins de vote par écrit) qui est à la disposition de l'opérateur du système.

Quelques lots de bulletins blancs pourraient facilement produire un renversement de cette extrême, un renversement qui est presque aussi statistiquement difficile à expliquer que l'impossibilité des votes exprimés au nombre d'électeurs décrite au paragraphe 11 ci-dessus.

Dumps Wayne County et d'autres comtés du Michigan était «physiquement impossible» car il y avait plus de bulletins de vote que de machines dans ces quatre comtés auraient pu compter ou traiter.

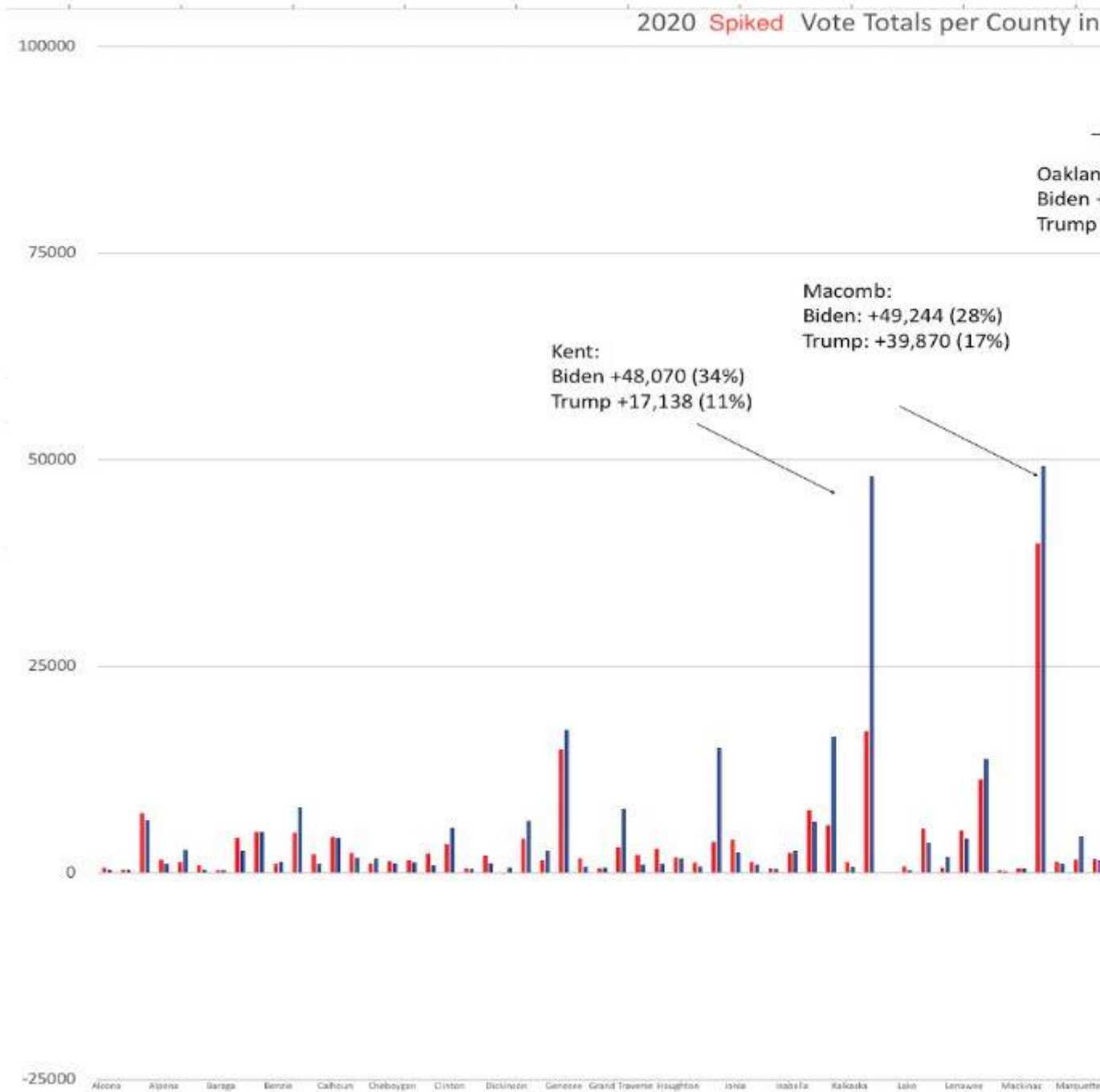
**133.** M. Ramsland et son équipe ont analysé l'injection soudaine d'un total de 384733 bulletins de vote par quatre comtés du Michigan (Wayne, Oakland, Macomb et Kent) sur une période de 2 heures 38 minutes au petit matin du 4 novembre (qui aurait inclus le premier bulletin de vote décrit ci-dessus au paragraphe 72), et a conclu que «[c] e est une impossibilité, compte tenu de l'équipement disponible aux 4 emplacements de référence (circonscriptions / cantons).» Id.

**134.** Plus précisément, M. Ramslund a calculé que «94 867 bulletins représentaient le nombre maximal de bulletins de vote pouvant être traités» au cours de cette période, et donc que «[t] il y avait ici 289 866 bulletins de plus traités dans le temps disponible pour le traitement en quatre circonscriptions / cantons, que la capacité du système le permet. » Id.

M. Ramsland conclut que «[l] a existence documentée des pointes indique fortement un ajustement manuel soit par l'opérateur du système (voir le paragraphe 12 ci-dessus), soit une attaque par des acteurs extérieurs.» Id.

Les totaux de vote ajoutés pour tous les comtés du Michigan, y compris les comtés de Wayne, Oakland, Macomb et Kent, pour la période analysée par M. Ramsland sont reproduits dans la figure ci-dessous.

analyzed by Mr. Ramsland are reproduced in the figure below.



**135.** Sur la base de son analyse des signaux d'alerte et des anomalies statistiques examinés ci-dessous, M. Ramsland conclut que: les anomalies et impossibilités statistiques obligent à conclure à un degré raisonnable de certitude professionnelle que le vote compte au Michigan et dans le comté de Wayne , en particulier pour les candidats à la présidence, contiennent au moins 289 866 votes illégaux qui doivent être ignorés.

Étant donné que la prétendue marge de victoire de M. Biden est actuellement d'environ 154000, le nombre de votes illégaux attribuables à la conduite frauduleuse et illégale de Dominion est en lui-même (sans tenir compte des dizaines ou des centaines de milliers de votes illégaux dus à la conduite illégale décrite dans la section II) , est près du double de la prétendue avance de M. Biden dans l'État du Michigan.

Ainsi, l'affidavit de M. Ramsland à lui seul fournit à notre Cour une base plus que suffisante pour accorder la réparation demandée dans les présentes.

**136.** Soutenant davantage ce modèle d'incidents, reflétant une absence d'erreur, les plaignants ont appris depuis que les «problèmes» du système du Dominion - qui ont pour effet uniforme de blesser Trump et d'aider Biden - ont été largement rapportés dans la presse et confirmé par l'analyse d'experts indépendants.1. L'opérateur central peut supprimer, rejeter ou manipuler des votes.

**137.** Les plaignants ont également appris le lien entre les systèmes de vote Dominion, Smartmatic et les systèmes de vote utilisés à Venueza et aux Philippines. a) Le vote par opinion s'est également contredit dans une précipitation à nier un schéma d'erreurs qui conduisent à la fraude. Par exemple, les machines Dominion Voting Systems peuvent lire tous ces instruments, y compris Sharpies.<https://www.dominionvoting.com/b>. Mais le contrat Democracy Suite de Dominion Voting avec le Michigan exige spécifiquement:

Black Inc: L'encre noire (ou toner) doit être dense, opaque, rapide à la lumière et permanente, avec une densité de réflexion (log) minimale de 1,2 mesurée au-dessus de la base du papier.

**138.** sous témoignage sous serment explique qu'après avoir étudié le manuel d'utilisation du logiciel Dominion Voting Systems Democracy, il a appris que les informations sur les bulletins de vote numérisés peuvent être suivies dans le système logiciel de Dominion: «L'opérateur du poste de travail chargera un lot de bulletins de vote dans le plateau d'alimentation du scanner, puis lancera la procédure de numérisation dans le menu du logiciel.

Le scanner commence alors à scanner les bulletins de vote qui ont été chargés dans le plateau d'alimentation tandis que l'application logicielle "ImageCast Central" compile les votes en temps réel.

Les informations sur les bulletins de vote numérisés peuvent être suivies dans l'application logicielle "ImageCast Central". (Voir la pièce à conviction de Watkins \_\_\_, au paragraphe 11).

**139.** il explique en outre que l'opérateur central peut retirer ou rejeter des lots de votes. «Une fois que tous les bulletins de vote chargés dans le bac d'alimentation du scanner sont passés par le scanner, l'opérateur « ImageCast Central » enlèvera les bulletins de vote du bac puis aura l'option « Accepter le lot » ou « Rejeter le lot » dans le menu de numérisation .... «Id. au numéro 12.140.

**140.** Ajoute que le manuel de l'utilisateur indique clairement que le système permet de définir des seuils pour que tous les bulletins soient marqués comme des «bulletins problématiques» pour les déterminations discrétionnaires de la destination du vote en indiquant:

Pendant le processus de vote, l'électeur marquera un ovale sur le bulletin de vote à l'aide d'un dispositif d'écriture. Pendant le processus de numérisation, le logiciel "ImageCast Central" détectera le pourcentage de couverture de l'ovale rempli par l'électeur. Le client Dominion détermine les seuils dont l'ovale doit être couvert par une marque pour être considéré comme un vote valide. Si un bulletin de vote a une note marginale qui n'a pas atteint les seuils spécifiques fixés par le client, alors le bulletin de vote est considéré comme un "bulletin de vote problématique" et peut être mis de côté dans un dossier nommé "NotCastImages". En modifiant de manière créative les paramètres de seuil de couverture ovale, il devrait être possible de définir des seuils de telle sorte qu'un nombre non négligeable de bulletins de vote soient marqués «bulletins problématiques» et envoyés à «NotCastImages»

Il est possible pour un administrateur du poste de travail ImageCast Central de visualiser toutes les images des bulletins de vote scannés qui ont été considérés comme des «bulletins de vote problématiques» en naviguant simplement via «Windows File Explorer» vers le dossier nommé «NotCastImages» qui contient les scans de bulletins de vote de bulletins problématiques ". Il est possible pour un administrateur du poste de travail «ImageCast Central» d'afficher et de supprimer les scans de bulletins de vote individuels du dossier «NotCastImages» en utilisant simplement les fonctions standard de suppression et de recyclage de Windows fournies par le système d'exploitation Windows 10 Pro.

**141.** Le déposant explique en outre les vulnérabilités du système lorsque la copie des bulletins de vote sélectionnés qui sont approuvés dans le dossier Résultats est faite sur une carte mémoire flash - et qui est connectée à un ordinateur Windows en déclarant:

Il est possible pour un administrateur de le poste de travail «ImageCast Central» pour afficher et supprimer les scans de vote individuels du dossier «NotCastImages» en utilisant simplement les fonctions standard de suppression et de recyclage de Windows fournies par le système d'exploitation Windows 10 Pro. ... Le processus de téléchargement est juste une simple copie d'un dossier "Résultats" contenant les comptes de votes sur une carte mémoire flash connectée à la machine "Windows 10 Pro".

Le processus de copie utilise les mécanismes standard de glisser-déposer ou de copier / coller dans l'omniprésent «Explorateur de fichiers Windows». Bien qu'il s'agisse d'une

procédure simple, ce processus peut être sujet aux erreurs et est très vulnérable aux administrateurs malveillants. Id. au pair. 14 et 15.

**2. Dominion - Par conception - enfreint les exigences fédérales en matière de conservation des dossiers électoraux et électoraux.**

**142.** Le système national mis en place par sa propre conception viole l'intention de la loi fédérale sur l'exigence de conserver et de conserver les dossiers - qui exigeait clairement la conservation de tous les dossiers nécessaires pour voter à une telle élection.

**F.§ 20701. Conservation et conservation des archives et papiers par les officiers des élections; dépôt auprès du dépositaire; peine pour violation:**

Tout officier électoral conserve et conserve, pendant une période de vingt-deux mois à compter de la date de toute élection générale, spéciale ou primaire, dont des candidats à la fonction de président, vice-président, électeur présidentiel, membre du Sénat, Membre de la Chambre des représentants ou commissaire résident du Commonwealth de Porto Rico a voté pour, tous les registres et documents qui entrent en sa possession concernant toute demande, inscription, paiement de taxe de vote ou autre acte requis pour voter à une telle élection, sauf que, lorsque la loi l'exige, ces registres et documents peuvent être remis à un autre officier d'élection et sauf que, si un État ou le Commonwealth de Porto Rico désigne un dépositaire pour conserver et conserver ces registres et documents à un endroit spécifié, ces registres et papiers peuvent être déposés auprès de ce dépositaire, et l'obligation de conserver et conserver tout dossier ou papier ainsi déposé reviendra à ce dépositaire. Tout officier électoral ou gardien qui omet volontairement de se conformer à cet article sera condamné à une amende maximale de 1 000 \$ ou à un emprisonnement maximal d'un an, ou les deux.

**143.** Une étude de Penn Wharton de 2016 a conclu que «les électeurs et leurs représentants au sein du gouvernement, souvent incités par la nouvelle de problèmes de vote très médiatisés, ont également soulevé des inquiétudes quant à la fiabilité et l'intégrité du processus de vote et ont de plus en plus des technologies modernes telles que les ordinateurs portables et les tablettes pour améliorer la commodité.

**144.** Comme preuve des risques de la Dominion Democracy Suite, comme décrit ci-dessus, la même Dominion Democracy Suite s'est vu refuser la certification au Texas par le secrétaire d'État le 24 janvier 2020, notamment en raison d'un manque de preuves d'efficacité et d'exactitude et de être à l'abri de la fraude ou de la manipulation non autorisée.

Dominion Vulnerabilities To Hacking.

**145.** Les plaignants ont appris depuis que les "pépins" du système du Dominion - qui ont pour effet uniforme de blesser Trump et d'aider Biden - ont été largement rapportés dans la presse et confirmés par l'analyse d'experts indépendants.

**146.** Les demandeurs peuvent démontrer, par l'intermédiaire de témoins experts et de faits: Vulnérabilités massives des utilisateurs finaux.

Voir Exh. X, Report of Review of Dominion Voting Systems Democracy Suite 5.5-A Elections Division par le bureau du secrétaire d'État, Division des élections, 24 janvier 2020.

(1) Les utilisateurs sur le terrain ont tous les privilèges d'administrateur sur les machines et les logiciels.

Le système du Dominion est conçu pour faciliter la vulnérabilité et permettre à quelques élus de déterminer quels votes seront comptés lors d'une élection.

Les travailleurs étaient chargés de transférer les données des bulletins de vote du bureau de vote au bureau du collecteur et de les saisir dans le bon dossier.

Toute anomalie, telle que des gouttes de stylo ou des saignements, n'est pas comptée et est remise à un agent du scrutin pour analyser et décider si elle doit compter. Cela crée une énorme opportunité pour une décision de vote inappropriée. (Voir Exh .\_\_\_\_\_ pour Affiant Watkins).

(2) Témoin déposant (nom expurgé pour des raisons de sécurité<sup>15</sup>), dans son témoignage sous serment, explique qu'il a été sélectionné pour le poste de garde de sécurité nationale du président du Venezuela, et qu'il a été témoin de la création de Smartmatic à des fins de manipulation du vote électoral:

J'ai été témoin de la création et du fonctionnement d'un système de vote électronique sophistiqué qui a permis aux dirigeants du gouvernement vénézuélien de manipuler le tableau des votes pour les élections nationales et locales et de sélectionner le vainqueur de ces élections afin d'acquiescer et de maintenir leur pouvoir.

Surtout, j'ai été un témoin direct de la création et du fonctionnement d'un système de vote électronique dans le cadre d'un complot entre une entreprise connue sous le nom de Smartmatic et les chefs de conspiration avec le gouvernement vénézuélien.

Ce complot impliquait spécifiquement le président Hugo Chavez Frias, le responsable du Conseil national électoral nommé Jorge Rodriguez, et les directeurs, représentants et personnel de Smartmatic qui comprenait ... Le but de ce complot était de créer et de faire fonctionner un système de vote qui pourrait changer les votes aux élections des votes contre les personnes qui dirigent le gouvernement vénézuélien en votes en leur faveur afin de maintenir le contrôle du gouvernement. » (Voir pièce 14, par. 6, 9, 10).

**147.** Les vulnérabilités spécifiques des systèmes en question qui ont été documentées ou signalées comprennent:

A. Les codes à barres peuvent annuler le vote des électeurs: comme le montre une étude de l'Université de Californie à Berkeley, «Dans ces trois machines [y compris Dominion Voting Systems] l'imprimante de marquage des bulletins de vote se trouve dans le même chemin papier que le mécanisme de dépôt des bulletins de vote marqués dans une urne attachée.

Cela ouvre une très grave faille de sécurité: la machine à voter peut faire le bulletin papier (pour ajouter des votes ou annuler des votes déjà cas) après la dernière fois que l'électeur voit le papier, puis déposer ce bulletin marqué dans l'urne.

**Le nom de l'affilié sera présenté à huis clos au tribunal, avec une requête en sceau de l'information sans possibilité de détection.** » (Voir Ex. \_\_,) 16

B. Les machines à voter pouvaient être connectées à Internet au moyen d'ordinateurs portables qui étaient évidemment accessibles par Internet. Si un ordinateur portable était connecté à Internet, tout l'enceinte était compromise.

C. «Nous ... avons découvert qu'au moins certaines juridictions n'étaient pas au courant que leurs systèmes étaient en ligne», a déclaré Kevin Skoglund, un consultant indépendant en sécurité qui a mené la recherche avec neuf autres, tous des professionnels de la sécurité de longue date et des universitaires avec expertise en sécurité électorale. Vice. Août 2019. 17

D. 6 octobre 2006 - La députée Carolyn Maloney appelle le secrétaire au Trésor Henry Paulson à mener une enquête sur Smartmatic sur la base de sa propriété étrangère et de ses liens avec le Venezuela. (Voir Exh. \_\_,).

E. La députée Maloney a écrit: «Il est incontestable que Smartmatic appartient à des intérêts étrangers et qu'elle a acquis Sequoia ... Smartmatic reconnaît maintenant qu'Antonio Mugica, un homme d'affaires vénézuélien détient un intérêt majoritaire dans Smartmatic, mais la société n'a pas révélé qui tous les autres les propriétaires sont.

F. Dominion a «eu des ennuis» avec plusieurs filiales qu'il a utilisées pour des cas présumés de fraude. Une filiale est Smartmatic, une société «qui a joué un rôle important sur le marché américain au cours de la dernière décennie», selon un rapport publié par la société britannique AccessWire.

G. Les litiges sur les «problèmes» de Smartmatic allèguent qu'ils ont eu un impact sur les élections de mi-mandat de 2010 et 2013 aux Philippines, soulevant des questions de tricherie et de fraude. Un examen indépendant des codes source utilisés dans les machines a révélé de multiples problèmes, qui ont conclu: «L'inventaire logiciel fourni par Smartmatic est insuffisant, ... ce qui remet en question la crédibilité du logiciel», a rapporté ABS-CBN.

H. Dominion a acquis Sequoia Voting Systems ainsi que Premier Election Solutions (anciennement partie de Diebold, qui a vendu Premier à ES&S en 2009, jusqu'à ce que

des problèmes de concurrence obligent ES&S à vendre Premier, qui a ensuite été acquis par Dominion). Cette carte illustre les données des machines à voter de 2016, ce qui signifie que ces données ne reflètent pas l'agrégation géographique au moment de l'acquisition, mais

Les dispositifs de marquage des bulletins de vote (BMD) ne peuvent pas garantir la volonté des électeurs, Andrew W.Appel, Richard T. DeMello, Université de Californie, Berkeley, 27/12/2019.

plutôt les machines qui conservent la marque Sequoia ou Premier / Diebold qui relèvent désormais de la part de marché de Dominion. (L'affaire du vote, Penn Wharton, Caufield, p. 16).

I. Dominion a conclu un contrat en 2009 avec Smartmatic et a fourni à Smartmatic les machines SOPK (scanners optiques) qui ont été utilisées lors de l'élection philippine de 2010, la plus grande élection automatisée organisée par une entreprise privée.

L'automatisation de cette première élection aux Philippines a été saluée par la communauté internationale et par les critiques de l'automatisation.

La transmission des résultats a atteint 90% des votes quatre heures après la clôture du scrutin et les Philippines savaient pour la première fois qui serait leur nouveau président le jour du scrutin.

Conformément aux exigences de la loi électorale locale, Smartmatic et Dominion ont été tenus de fournir le code source des machines à voter avant les élections afin qu'il puisse être vérifié de manière indépendante.

J. À la fin du mois de décembre 2019, trois sénateurs démocrates, Warren, Klobuchar, Wyden et le membre de la Chambre, Mark Pocan, a écrit au sujet de leurs «préoccupations particulières selon lesquelles les entreprises secrètes et« en proie à des problèmes »» ont longtemps lésiné sur la sécurité au profit de la commodité », dans le contexte de la façon dont ils ont décrit les systèmes de machines à voter que trois grands fournisseurs - Élection Systèmes et logiciels, Dominion Voting Systems et Hart InterCivic - fournissent collectivement des machines à voter et des logiciels qui facilitent le vote de plus de 90% de tous les électeurs éligibles aux États-Unis. » (Voir pièce \_\_, copie ci-jointe de la lettre des sénateurs.)

Le sénateur du K. Ron Wyden (D-Oregon) a déclaré que les conclusions [l'insécurité des systèmes de vote] sont «une autre mise en accusation accablante des vendeurs électoraux profiteurs, qui se soucient davantage de la en bout de ligne que de protéger notre démocratie. C'est également une mise en accusation, a-t-il déclaré, «de l'idée que les décisions importantes en matière de cybersécurité devraient être entièrement laissées aux bureaux électoraux des comtés, dont beaucoup n'emploient pas un seul spécialiste de la cybersécurité.» Vice. Août 2019.19.

**148.** Le témoin expert dans un litige en cours devant le tribunal de district des États-Unis de Géorgie, Harri Hursti, a spécifiquement témoigné des graves failles de sécurité, entre autres faits, par déclaration déposée le 24 août 2020, \_\_\_\_\_ (ci-joint) dans lequel il a témoigné ou trouvé: Voir la pièce 18 LONDRES, ANGLETERRE / ACCESSWIRE / 10 août 2017, Voting Technology Companies in the US - their Histories and Present Contributions <https://www.vice.com/en/article/3kxzk9/exclusive-critical-us-election-systems-ont-ete-laisses-exposes-en-ligne-malgre-les-denegations-officielles>

A. «Les paramètres du scanner et du logiciel de tabulation utilisés pour déterminer les votes à compter sur les bulletins papier marqués à la main entraînent probablement le comptage des votes clairement intentionnels» «Le système de vote est exploité dans le comté de Fulton d'une manière qui augmente le risque de sécurité à un niveau extrême »« Les votes ne vérifient pas leurs bulletins de vote imprimés BMD, ce qui rend les résultats générés par BMD non vérifiables en raison de la piste d'audit non fiable. » 50% ou plus des sélections électorales dans certains comtés étaient visibles par les agents électoraux. Les employés de Dominion conservent un contrôle quasi exclusif sur les serveurs EMS. «À mon avis professionnel, le rôle joué par le personnel du Dominion dans le comté de Fulton, et dans d'autres comtés ayant des arrangements similaires, devrait être considéré comme un facteur de risque élevé lors de l'évaluation des risques pour la sécurité du système électoral de Géorgie.» Voir le paragraphe 26 de la déclaration de Hursti.

B. Le téléchargement du jeu vidéo a été trouvé sur un ordinateur portable du système Georgia Dominion, ce qui suggère que plusieurs mises à jour Windows ont été effectuées sur cet ordinateur respectif.

C. Il existe des preuves d'accès à distance et de dépannage à distance qui présentent une grave implication en matière de sécurité.

D. Les vulnérabilités identifiées certifiées doivent être considérées comme un «risque de sécurité extrême».

E. Il existe des preuves de transfert de contrôle des systèmes hors des périmètres physiques et de contrôle du contrôle par un tiers hors site. ont été observés avoir été retirés de la présence des observateurs de scrutin lors d'une récente élection. le contrôle laxiste des cartes mémoire, le manque de procédures et l'accès à distance potentiel sont extrêmes et de nuire à la crédibilité des tableaux et de la sortie des rapports provenant d'un système de vote. » (Voir le paragraphe 49 de la déclaration de Hursti).

F. Il a été observé que les clés USB contenant des informations sur le décompte des voix avaient été retirées de la présence des observateurs de scrutin lors d'une récente élection.

I. Hursti a déclaré dans cette déclaration:

«Les risques de sécurité décrits ci-dessus - les risques liés au système d'exploitation, le non-durcissement des ordinateurs, l'exécution d'opérations directement sur les systèmes d'exploitation, le contrôle laxiste des cartes mémoire, le manque de procédures et l'accès

à distance potentiel sont extrêmes et détruisent la crédibilité des tableaux et des résultats des rapports provenant d'un système de vote. » (Voir le paragraphe 49 de la déclaration de Hursti).

**149.** Plutôt que de s'engager dans un processus ouvert et transparent pour donner de la crédibilité au système de vote Dominion-Democracy Suite du Michigan, les processus ont été masqués lors de la réception, de l'examen, de l'ouverture et de la totalisation de ces votes en violation directe du Code électoral du Michigan et de la loi fédérale.

**150.** Enfin, une analyse du système logiciel du Dominion par un ancien expert américain du renseignement militaire conclut que le système et le logiciel ont été accessibles et ont certainement été compromis par des acteurs voyous, tels que l'Iran et la Chine.

En utilisant des serveurs et des employés connectés à des acteurs malhonnêtes et à des influences étrangères hostiles combinées à de nombreuses informations d'identification facilement identifiables, Dominion a par négligence permis à des adversaires étrangers d'accéder aux données et a intentionnellement fourni l'accès à leur infrastructure afin de surveiller et de manipuler les élections, y compris la plus récente 2020. Voir Exh. 105, Déclaration Spider.

**4.** Connexions de l'opinion avec Smartmatic et gouvernements étrangers hostiles et groupes nationaux tels qu'Antifa

**151.** Les demandeurs peuvent également montrer l'incorporation de Smartmatic et les inventeurs qui ont des antécédents attestant de leurs connexions à l'étranger, y compris la Serbie, en particulier ses inventeurs identifiés: Demandeur: SMARTMATIC, CORP. : Lino Iglesias, Roger Pinate, Antonio Mugica, Paul Babic, Jeffrey Naveda, Dany Farina, Rodrigo Meneses, Salvador Ponticelli, Gisela Goncalves, Yrem Caruso<sup>20</sup>.

**152.** Un autre témoin affilié déclare qu'au Venezuela, elle occupait un poste officiel lié aux élections et a été témoin de manipulations de pétitions pour empêcher la destitution du président Chavez et parce qu'elle a protesté, elle a été renvoyée sans préavis. Elle explique les vulnérabilités du système de vote électronique et de Smartmatica à de telles manipulations. (Voir Exh. \_\_, Anna Mercedes Diaz Cardozo).

**153.** Les plaignants ont également appris par le biais de plusieurs rapports qu'en 2010, Eric Coomer a rejoint Dominion en tant que vice-président de l'ingénierie américaine. Selon sa biographie, <https://patents.justia.com/assignee/smartmatic-corp> Case 2: 20-cv-13134-LVP-RSW ECF No.1,

Coomer est diplômé de l'Université de Californie à Berkeley avec un doctorat. en physique nucléaire. Eric Coomer a par la suite été promu officier des systèmes de vote pour la stratégie et la sécurité, bien que Coomer ait depuis été retiré de la page des administrateurs du Dominion après que Joe Oltmann eut révélé qu'en tant que journaliste, il avait infiltré **ANTIFA <une organisation terroriste nationale où il a enregistré Eric**

**Coomer représentant que «Don ne t'inquiète pas que Trump ne remporte pas les élections, nous avons réglé ça.**

- ainsi que des publications sur Twitter avec des menaces de violence contre le président Trump. (Voir l'entretien de Joe Oltmann avec Michelle Malkin daté du 13 novembre 2020 qui contient des copies de l'enregistrement et des tweets d'Eric Coomer).

**154.** En somme, comme indiqué ci-dessus, pour une foule de raisons indépendantes, les résultats des élections dans le Michigan ont confirmé les résultats des élections, concluant que Joe Biden a reçu 154180 voix de plus que le président Donald Trump doit être écarté.

COUNTI Défendants ont violé les clauses électorales et électorales et 42 U.S.C. § 1983.

**155.** Les demandeurs reprennent tous les paragraphes précédents comme s'ils étaient pleinement exposés dans les présentes. II, §1, cl. De même, la clause électorale de la Constitution des États-Unis stipule que «[I] es horaires, lieux et modes de tenue d'élections pour les sénateurs et les représentants seront prescrits dans chaque État par la législature de celui-ci». U.S. Const. art. I, §4, cl. 1 (je souligne)

**156.** La clause électorale stipule que «[chaque] État doit nommer, de la manière dont la législature peut diriger, un nombre d'électeurs» pour le président.U.S.Const.art. II, §1, cl. De même, la clause électorale de la Constitution des États-Unis stipule que «[I] es horaires, lieux et modes de tenue d'élections pour les sénateurs et les représentants seront prescrits dans chaque État par la législature de celui-ci». U.S. Const. art. I, §4, cl. 1 (je souligne)

**157.** La Législature est «l'organe représentatif qui ma [kes] les lois du 21 [https://www.youtube.com/watch?v=dh1X4s9HuLo&fbclid=IwAR2EaJc1M9RT3DaUraAjsycM0uPKB3uM\\_-MhH6SMegrwN-LV3-RS134-RS134-S-1](https://www.youtube.com/watch?v=dh1X4s9HuLo&fbclid=IwAR2EaJc1M9RT3DaUraAjsycM0uPKB3uM_-MhH6SMegrwN-LV3-RS134-RS134-S-1) ECF personnes. »Smiley, 285 États-Unis, 193. Les règlements des élections législatives et présidentielles doivent donc« être conformes à la méthode que l'État a prescrite pour les actes législatifs ». Id. à 367; voir aussi Ariz. State Legislature c. Ariz. Indep. Redécoupage Comm'n, 135 S. Ct. 2652, 2668 (2015).

**158.** Les défendeurs ne font pas partie de la législature du Michigan et ne peuvent pas exercer de pouvoir législatif. Parce que la Constitution des États-Unis réserve à l'Assemblée législative du Michigan le pouvoir de fixer l'heure, le lieu et le mode de tenue des élections pour le président et le Congrès, les conseils électoraux de comté et les dirigeants de l'État n'ont pas le pouvoir d'exercer unilatéralement ce pouvoir, encore moins de les tenir de manière contraire à la législation existante. Les défendeurs ne sont pas la législature et leur décision unilatérale de déroger aux exigences du code électoral du Michigan viole la clause électorale et électorale de la Constitution des États-Unis.

**159.** De nombreux déposants ont témoigné du non-respect par les défendeurs des exigences du code électoral du Michigan, tel qu'adopté par la législature du Michigan, MCL §§ 168.730-738, concernant les droits des challengers partisans à assurer la

transparence et la responsabilité pour s'assurer que tous, et seulement, les bulletins de vote légaux soient comptés, et que le résultat de l'élection a été honnêtement et équitablement déterminé par les électeurs éligibles votant légalement. Comme détaillé dans la section II, nombre de ces exigences ont été soit ignorées, soit appliquées de manière discriminatoire aux scrutateurs républicains.

Plus précisément, les responsables électoraux ont violé le code électoral du Michigan en: (a) ignorant ou violant les articles 168.730 et 168.733 de la LCM exigeant que les challengers électoraux aient un accès significatif pour observer le dépouillement et le traitement des bulletins de vote, suppression des votes, des électeurs ou d'autres informations des bulletins de vote, du QVF ou d'autres registres de vote, voir les paragraphes 76 à 86 ci-dessus; et (c) le double vote illégal, le dépouillement des bulletins de vote non éligibles, le défaut de vérifier les signatures ou les cachets de la poste, et plusieurs autres pratiques en violation flagrante du code électoral du Michigan (et dans certains cas sur instruction expresse des superviseurs ou des responsables du comté de Wayne). Voir les paragraphes 87 à 98 ci-dessus.

**160.** Les demandeurs ne disposent d'aucun recours juridique adéquat et subiront un préjudice grave et irréparable à moins que l'injonction demandée aux présentes ne soit accordée. Les accusés ont agi et, à moins d'y être enjoins, agiront sous le couvert de la loi de l'État pour violer la clause électorale.

**161.** Par conséquent, les résultats du président aux élections du 3 novembre 2020 doivent être annulés.

Chef d'accusation II Le gouverneur Whitmer, le secrétaire Benson et d'autres accusés ont violé le Quatorzième Amendement U.S. Const. Modifier. XIV, 42 U.S.C. § 1983 Refus de l'égalité de protection Promulgation invalide des règlements affectant l'observation et le contrôle de l'élection.

**162.** Les plaignants se réfèrent à chacun des paragraphes précédents de la présente plainte et les incorporent par référence comme si ceux-ci étaient répétés longuement dans la présente. , ou la propriété, sans procédure légale; ni refuser à quiconque relevant de sa compétence une égale protection des lois.

**163.** Le quatorzième amendement de la Constitution des États-Unis dispose que «aucun État ne privera quiconque de la vie, de la liberté ou de la propriété sans l'application régulière de la loi; ni refuser à quiconque relevant de sa compétence une égale protection des lois. Voir aussi Bush c.Gore, 531 US 98, 104 (2000) (ayant une fois accordé le droit de vote sur un pied d'égalité, l'État ne peut, par un traitement arbitraire et disparate ultérieur, valoriser le vote d'une personne sur la valeur d'un autre). Harper v. Virginia Board of Elections, 383 U.S. 663, 665 (1966) («Une fois que le droit de vote est accordé à l'électorat, il ne peut être tracé de lignes incompatibles avec la clause de protection égale du quatorzième amendement.»). La Cour a jugé que pour assurer une protection égale, un problème inhérent à l'absence de normes spécifiques pour assurer son application égale. Bush, 531 U.S. à 106 («La formulation de règles uniformes pour

déterminer l'intention basée sur ces circonstances récurrentes est réalisable et, nous en concluons, nécessaire.»).

**164.** Une application égale des lois électorales est nécessaire pour préserver nos droits les plus élémentaires et fondamentaux. L'exigence d'égalité de protection est particulièrement stricte en ce qui concerne les lois qui affectent l'exercice des droits fondamentaux, y compris le droit de vote.

**165.** Lors des élections nationales et fédérales organisées dans l'État du Michigan, y compris, sans s'y limiter, l'élection générale du 3 novembre 2020, tous les candidats, partis politiques et électeurs, y compris, mais sans s'y limiter, les demandeurs, ont tout intérêt à être présents et à avoir un accès significatif pour observer et surveiller le processus électoral dans chaque comté pour s'assurer qu'il est correctement administré dans chaque circonscription électorale et autrement libre, juste et transparent.

**166.** De plus, grâce à ses dispositions impliquant des observateurs et des représentants, le code électoral du Michigan garantit que tous les candidats et partis politiques de chaque comté, y compris la campagne Trump, ont un accès significatif pour observer et surveiller le processus électoral afin de s'assurer qu'il est correctement administré chaque circonscription électorale et autrement libre, équitable et transparente. Voir, par exemple, MCL § 168.730 et § 168.733 (1). En outre, le code électoral du Michigan stipule qu'il s'agit d'un crime passible de deux ans de prison d'État pour toute personne pour menacer ou intimider un challenger qui exerce une activité décrite dans la loi du Michigan. MCL § 168.734 (4).

Les défendeurs ont le devoir de traiter les citoyens votants de chaque comté de la même manière que les citoyens des autres comtés du Michigan.

**167.** Comme indiqué dans le chef d'accusation I ci-dessus, les défendeurs ne se sont pas conformés aux exigences du code électoral du Michigan et ont ainsi dilué les bulletins de vote légaux des demandeurs et des autres électeurs et électeurs du Michigan en violation de la garantie constitutionnelle des États-Unis sur l'égalité de protection.

**168.** Plus précisément, les défendeurs ont refusé à la campagne Trump une protection égale de la loi et de leurs droits égaux à un accès significatif pour observer et surveiller le processus électoral dont jouissent les citoyens d'autres comtés du Michigan en:

(a) refusant aux candidats républicains l'accès au centre TCF ou les retirer physiquement ou les verrouiller pour des raisons prétextuelles;

(b) refusé aux observateurs de scrutin républicains un accès significatif à, ou même bloquant physiquement leur vue sur le traitement, le traitement ou le dépouillement des bulletins;

(c) s'est engagé dans un schéma systématique de harcèlement, d'intimidation, d'insulte verbale et même d'éloignement physique des candidats républicains au scrutin;

(d) a systématiquement exercé une discrimination à l'encontre des scrutateurs républicains et en faveur des observateurs et des militants démocrates dans l'application des règles (en particulier, en abusant des exigences de «distanciation sociale»);

(e) ignoré ou refusé d'enregistrer les contestations républicaines des violations énoncées dans les présentes;

(f) refuser d'autoriser les observateurs républicains du scrutin à observer la duplication des bulletins ou à vérifier si la duplication était exacte;

(g) incité illégalement des électeurs à voter pour Biden et d'autres candidats démocratiques, y compris dans les bureaux de vote; et

(h) de connivence avec d'autres employés de l'État du Michigan, du comté de Wayne et de la ville de Detroit (y compris la police) et observateurs de scrutin et militants démocrates à s'engager dans les violations ci-dessus. Voir généralement supra Section II.A.

**169.** Les défendeurs ont en outre violé les droits des électeurs du Michigan à une protection égale dans la mesure où cela permettait aux travailleurs électoraux du comté de Wayne et de la ville de Detroit de traiter et de compter les bulletins de vote d'une manière qui permettait le comptage des bulletins de vote inéligibles, notamment:

(a) ajouter frauduleusement des dizaines de milliers de nouveaux bulletins de vote et / ou de nouveaux électeurs à la FQV en deux lots distincts le 4 novembre 2020, tous ou presque tous étant des votes pour Joe Biden;

(b) falsifier systématiquement les informations sur les électeurs et ajouter frauduleusement de nouveaux électeurs au QVF (en particulier, lorsque le nom d'un électeur n'a pas pu être trouvé, attribuer le bulletin de vote à un nom aléatoire déjà dans le QVF à une personne qui n'a pas voté et a enregistré ces nouveaux les électeurs comme ayant une date de naissance le 1/1/1900);

(c) modifier frauduleusement les dates des bulletins de vote par correspondance reçus après la date limite du jour du scrutin de 20 h 00 pour indiquer que ces bulletins de vote ont été reçus avant la date limite;

(d) changer les votes pour Trump et les autres candidats républicains;

(e) ajouter des votes pour «sous-noter» les bulletins de vote et retirer les votes des «votes supplémentaires»;

(f) autoriser le vote double illégal des personnes qui ont voté par scrutin absent et en personne;

(g) compter les bulletins de vote inéligibles - et dans de nombreux cas - plusieurs fois;

(h) compter les bulletins de vote sans signature, ou sans essayer de faire correspondre les signatures, et les bulletins de vote sans cachet de la poste, conformément aux instructions directes des défendeurs;

(i) compter les bulletins de vote «annulés»;

(j) violations systématiques des exigences du secret du scrutin;

(k) accepter les bulletins de vote non garantis arrivés au garage de chargement du Centre TCF, non dans des urnes scellées, sans aucune chaîne de possession et sans enveloppe, après la date limite du jour du scrutin de 20 h 00;

(l) accepter et compter les bulletins des électeurs décédés; et

(m) accepter et compter les bulletins de vote recueillis à distance sans surveillance;

**170.** Les plaignants ont obtenu des témoignages oculaires directs confirmant que certaines de ces pratiques illégales étaient à la direction expresse des responsables électoraux du comté de Wayne. En ce qui concerne (a) et (b), l'affilié Cushman a témoigné que le superviseur des élections Miller l'avait informé que le bureau du greffier du comté de Wayne leur avait expressément demandé de saisir manuellement des milliers de bulletins de vote arrivant vers 21 h le 4 novembre 2020, provenant d'électeurs non dans le QVF, et pour saisir manuellement ces électeurs non inscrits dans le QVF avec la date de naissance du 1/1/1900. E

En ce qui concerne (c), la rétroaction frauduleuse des bulletins de vote des absents, la travailleuse électorale de la ville de Detroit, Affiant Jacob, a affirmé que les superviseurs lui avaient ordonné de «pré-dater à tort la date de réception des bulletins de vote des absents (...) pour démontrer à tort que les bulletins de vote des absents avaient été reçu à temps pour être valide. » Id. Exh. En ce qui concerne (h) (accepter des bulletins de vote sans signature ni cachet de la poste), les déposants ont déclaré que les travailleurs électoraux l'avaient fait à la demande expresse des fonctionnaires électoraux du comté de Wayne.

**171.** D'autres conseils électoraux du comté du Michigan ont fourni aux observateurs et aux représentants des candidats et des partis politiques, y compris, sans s'y limiter, les observateurs et les représentants de la campagne Trump, avec un accès approprié pour voir les bulletins de vote par correspondance et par correspondance pré-sollicités par ces pays les commissions électorales sans les restrictions et le traitement discriminatoire décrits ci-dessus Les défendeurs ont intentionnellement et / ou arbitrairement et capricieusement refusé l'accès des demandeurs à et / ou fait obstruction à l'observation et à la surveillance réelles des bulletins de vote absents et postaux étant pré-sollicités et sollicités par les défendeurs, les privant de protection égale des lois de l'État dont jouissent les citoyens d'autres comtés.

**172.** Les défendeurs ont agi et continueront d'agir sous le couvert de la loi de l'État pour violer le droit des plaignants d'être présents et d'avoir effectivement une observation et un accès au processus électoral tel que garanti par la clause de protection égale de la Constitution des États-Unis. mener les élections générales de manière uniforme, comme l'exige la clause de protection égale du quatorzième amendement, les dispositions corollaires de la Constitution du Michigan et le code électoral du Michigan.

**173.** Les plaignants sollicitent une mesure déclaratoire et injonctive exigeant que le secrétaire Benson ordonne au Michigan Les comtés permettent à un nombre raisonnable de challengers d'observer de manière significative la conduite des sollicitateurs des comtés du Michigan et du conseil des sollicitateurs d'État et que ces conseils de sollicitation exercent leur devoir et leur autorité en vertu de la loi du Michigan, qui interdit de certifier un décompte qui comprend tous les bulletins de vote qui n'ont pas été légalement émis. , ou t De plus, les demandeurs demandent à la Cour d'ordonner qu'aucun bulletin de vote traité par un bureau de dépouillement dans les comtés du Michigan ne puisse être inclus dans le décompte final des votes. à moins qu'un challenger ne soit autorisé à observer de manière significative le processus, le traitement et le dépouillement du scrutin, ou qui ait été illégalement transféré de Trump à Biden.

**175.** Les demandeurs ne disposent d'aucun recours juridique adéquat et subiront un préjudice grave et irréparable à moins que la mesure déclaratoire et injonctive demandée aux présentes ne soit accordée. En effet, l'annulation d'une élection au cours de laquelle le peuple a choisi son représentant est un remède drastique qui ne doit pas être entrepris à la légère, mais qui devrait plutôt être réservé aux cas où une personne contestant une élection a clairement établi une violation des procédures électorales et a démontré que cette violation a mis en doute le résultat de l'élection.

La loi du Michigan autorise la contestation des élections par voie de litige, à la fois pour vérifier l'intégrité du processus électoral et comme moyen de garantir le droit fondamental des citoyens de voter et de faire compter leurs votes avec précision.

**176.** En plus des autres demandes de redressement présentées dans les paragraphes précédents, réaffirmées par la présente, les demandeurs sollicitent une injonction permanente exigeant que le comté de Wayne et d'autres commissions électorales du Michigan invalident les bulletins de vote déposés par:

- (1) tout électeur ajouté au QVF après le 8 : 00 PM Date limite du jour du scrutin;
- (2) tout bulletin de vote par correspondance ou par correspondance reçu sans signature ni cachet de la poste;
- (3) tout bulletin de vote déposé par un électeur qui a soumis un bulletin de vote par la poste et qui a voté en personne;
- (4) tout bulletin de vote déposé par un électeur ne faisant pas partie de la FQV et auquel le nom d'un électeur a été attribué dans la FVQ;

(5) les électeurs dont les signatures sur leurs inscriptions n'ont pas été appariées avec le bulletin de vote, l'enveloppe et le chèque d'inscription des électeurs; et

(6) tous les «votes morts». Voir généralement supra Section II.A-II.C.

**CHEF III Quatorzième amendement, U.S. Const. Art. I § 4, cl. 1; Art. II, § 1, cl. 2; Modifier. XIV, 42 U.S.C. § 1983:**

### **Refus de l'application régulière de la loi sur le droit de vote**

**177.** Les demandeurs se réfèrent à chacun des paragraphes précédents de la présente plainte et les incorporent par renvoi comme si ceux-ci étaient répétés longuement ici.

**178.** Le droit des citoyens qualifiés de voter à une élection d'État impliquant des autorités fédérales candidats est reconnu comme un droit fondamental en vertu du quatorzième amendement de la Constitution des États-Unis. Harper, 383 États-Unis à 665. Voir également Reynolds, 377 États-Unis à 554 (le quatorzième amendement protège le «droit de tous les citoyens qualifiés de voter, tant dans les États qu'aux élections fédérales»). En effet, depuis l'affaire des maisons d'abattage, 83 US 36 (1873), la Cour suprême des États-Unis a statué que la clause de privilèges ou d'immunités du quatorzième amendement protège certains droits de la citoyenneté fédérale contre l'ingérence de l'État, y compris le droit des citoyens de élit directement les membres du Congrès. Voir Twining c.New Jersey, 211 U.S. 78, 97 (1908) (citant Ex parte Yarbrough, 110 U.S. 651, 663-64 (1884)). Voir également Oregon c.Mitchell, 400 U.S. 112, 148-49 (1970) (Douglas, J., concordant) (collecte de cas).

**179.** Le droit fondamental de vote protégé par le quatorzième amendement est chéri dans notre nation parce qu'il «présERVE d'autres droits civils et politiques fondamentaux». Reynolds, 377 US à 562. Les électeurs ont «le droit de voter lors d'une élection sans aucune trace d'intimidation ni de fraude», Burson v. Freeman, 504 US 191, 211 (1992), et l'intégrité de nos processus électoraux est essentielle au fonctionnement de notre démocratie participative. » Purcell c.Gonzalez, 549 U.S. 1, 4 (2006) (percuriam).

**180.** «De toute évidence, le droit de [voter], garanti par la Constitution, est le droit des électeurs qualifiés dans un État de voter et de les faire compter» s'ils sont valablement exprimés. États-Unis contre Classic, 313 U.S. 299,315 (1941). «[L] e droit de faire compter le vote» signifie «à la pleine valeur sans dilution ni réduction». Reynolds, 377 U.S. à 555, n ° 29 (citant South c.Peters, 339 U.S. 276, 279 (1950) (Douglas, J., dissident)).

**181.** «Chaque électeur dans une fédération. . . élection, qu'il vote pour un candidat ayant peu de chances de gagner ou pour un candidat ayant peu de chances de perdre, a le droit, en vertu de la Constitution, de faire compter son vote équitablement, sans qu'il soit faussé par des votes émis frauduleusement. Anderson c. États-Unis, 417 U.S. 211, 227 (1974); voir également Baker v.Carr, 369 U.S. 186, 208 (1962).

Les votes invalides ou frauduleux «affaiblissent []» et «diluent» le poids de chaque vote valablement exprimé. Voir Anderson, 417 US à 227.

**182.** Le droit à un [décompte] honnête est un droit possédé par chaque électeur votant, et dans la mesure où l'importance de son vote est annulée, en tout ou en partie, il a été lésé dans la liberté l'exercice d'un droit ou d'un privilège qui lui est garanti par les lois et la Constitution des États-Unis. » Anderson, 417 U.S. à 226 (citant Prichard c.États-Unis, 181 F.2d 326, 331 (6th Cir.), Confirmé en raison de l'absence de quorum, 339 U.S. 974 (1950)).

**183.** Les pratiques qui encouragent le dépôt de bulletins de vote illégaux ou peu fiables ou qui ne contiennent pas de garanties minimales de base contre une telle conduite peuvent violer le quatorzième amendement en conduisant à la dilution des bulletins valablement déposés. Voir Reynolds, 377 U.S. à 555 («[L] e droit de suffrage peut être refusé par un abaissement ou une dilution du poids du vote d'un citoyen tout aussi efficacement qu'en interdisant totalement le libre exercice du droit de vote.»).

**184.** La section II de la présente plainte et les pièces jointes aux présentes décrivent des violations généralisées et systématiques du code électoral du Michigan et / ou de la clause de protection égale, à savoir: (A) Section II.A, les candidats républicains au scrutin se sont vus refuser observer le traitement et le dépouillement des bulletins de vote; (B) Section II.B, travailleurs électoraux forgés, ajoutés, supprimés ou autrement modifiés les informations sur les bulletins de vote, le QFV et autres registres de vote; et (C) Section II.C, plusieurs autres violations du Code électoral du Michigan qui ont causé ou facilité le dépouillement de dizaines de milliers de bulletins de vote non éligibles, illégaux ou en double.

**185.** Les plaignants sollicitent une mesure déclaratoire et injonctive exigeant que le secrétaire Benson ordonne au secrétaire Benson et au comté de Wayne de certifier les résultats de l'élection générale ou, à titre subsidiaire, de procéder à un recomptage ou à une recanvas dans lequel ils permettent à un nombre raisonnable de challengers de observer de manière significative la conduite des solliciteurs des comtés du Michigan et du conseil des solliciteurs d'État et que ces conseils de sollicitation exercent leur devoir et leur autorité en vertu de la loi du Michigan, qui interdit de certifier un décompte qui comprend tous les bulletins de vote qui n'ont pas été légalement émis ou qui ont été transférés de Trump Biden par l'utilisation illégale du logiciel et des appareils Dominion Democracy Suite.

COUNT IV Fraude par balle à grande diffusion

**186.** Les plaignants reconnaissent tous les paragraphes précédents comme s'ils étaient pleinement exposés dans les présentes.

**187.** Les «problèmes» dans le système du Dominion - qui semblent avoir l'effet uniforme de blesser Trump et d'aider Biden - ont été largement rapportés dans la presse et confirmée par l'analyse d'experts indépendants (voir généralement supra Section IV.

**188.** Et comme en témoignent de nombreuses déclarations sous serment, les accusés ont fait preuve d'une faute flagrante, notamment le fait d'ignorer les mandats législatifs concernant les bulletins de vote par correspondance - y compris le mandat de voter être post-marqué le jour du scrutin ou avant, et de manière critique, empêchant les observateurs de scrutin du demandeur d'observer la réception, l'examen, l'ouverture et la mise en tableau des bulletins de vote par la poste. Ces bulletins de vote par la poste sont évalués sur une voie entièrement parallèle aux bulletins de vote déposés en personne.

**189.** Le droit de vote comprend non seulement le droit de voter, mais aussi le droit de le faire compter équitablement s'il est légalement émis. Le droit de vote est enfreint si un vote est annulé ou dilué par un vote frauduleux ou illégal, y compris sans limitation lorsqu'une seule personne vote plusieurs fois.

La Cour suprême des États-Unis l'a clairement indiqué cas après cas. Voir, par exemple, *Gray v. Sanders*, 372 U.S. 368, 380 (1963) (chaque vote doit être «protégé de l'effet diluant des bulletins de vote illégaux»); *Crawford c. Marion Cnty. Election Bd.*, 553 U.S. 181, 196 (2008) (plural op. De Stevens, J.) («Il n'y a aucun doute sur la légitimité ou l'importance de l'intérêt de l'État à ne compter que les votes des électeurs éligibles.»); accord *Reynolds c. Sims*, 377 U.S. 533, 554-55 & n ° 29 (1964).

**190.** Le traitement disparate des électeurs du Michigan, en soumettant une classe d'électeurs à des fardeaux ou à un contrôle plus importants qu'une autre, viole les garanties d'égalité de protection car effectivement comme en interdisant totalement le libre exercice de la franchise. » *Reynolds*, 377 U.S. à 555. *Rice v. McAlister*, 268 Ore. 125, 128, 519 P.2d 1263, 1265 (1975); *Heitman contre Brown Grp., Inc.*, 638 S.W.2d 316, 319, 1982 Mo. App. LEXIS 3159, à \* 4 (Mo. Ct. App. 1982); *Prince contre Bear River Mut. Ins. Co.*, 2002 UT 68, ¶ 41, 56 P.3d 524, 536-37 (Utah 2002).

## **CHEF V VIOLATIONS DE LA LOI ÉLECTORALE STATUTAIRE DU MICHIGAN191.**

**191.** Les plaignants se réfèrent à chacun des paragraphes précédents de la présente plainte et les incorporent par référence comme si ceux-ci étaient répétés longuement dans les présentes Violation de la MCL 168.765a.

**192.** Les bulletins de vote absents ne doivent être comptés que si «à tout moment» il y a «au moins un inspecteur électoral de chaque grand parti politique». MCL 168.765a

**193.** Récits de témoins oculaires décrits dans la présente plainte et dans l'affaire assermentée ci-jointe les affidavits, les défendeurs ont habituellement et systématiquement interdit aux inspecteurs électoraux du parti républicain, y compris le demandeur, d'être présents dans le lieu de dépouillement des électeurs et ont refusé l'accès aux inspecteurs électoraux du parti républicain, y compris le demandeur, à se trouver à une distance suffisante du vote électoral absent pour pouvoir se trouver à proximité du scrutin. Voir généralement supra Section II.A., paragraphes 56-75.

**194.** Les défendeurs ont refusé l'entrée aux inspecteurs électoraux officiels du parti républicain, y compris le demandeur, dans le lieu de dépouillement pour observer le dépouillement des votes des électeurs absents. Les accusés ont même physiquement bloqué et entravé les inspecteurs électoraux du parti républicain, y compris le demandeur, en adhérant de grandes pièces de carton aux portes en verre transparentes de sorte que le comptage des bulletins de vote absents n'était pas visible.

La violation de MCL 168.733

**195.** MCL 168.733 exige énonce les procédures pour les challengers électoraux et les pouvoirs des inspecteurs électoraux. Voir généralement le paragraphe 39.

**196.** ci-dessus. les livres de scrutin, ne communiquait pas les noms des électeurs inscrits dans les registres du scrutin, ne permettait pas l'examen de chaque bulletin de vote au fur et à mesure du dépouillement et ne tenait pas les registres des fraudes manifestes et observées (voir généralement supra Section II.A. , Paragraphes 56 à 75.

**197.** Les participants, y compris le demandeur, ont observé les agents électoraux et les superviseurs écrivant eux-mêmes sur les bulletins de vote pour les modifier, manipulant apparemment les bulletins annulés à la main, puis comptant les bulletins comme valides, comptant le même bulletin plus d'une fois, ajoutant les informations sur des affidavits incomplets accompagnant les bulletins de vote par correspondance, comptant les bulletins de vote par correspondance renvoyés en retard, comptant les bulletins de vote non validés et non fiables, et comptage des bulletins de vote des «électeurs» qui n'avaient pas enregistré les dates de naissance et qui avaient été réinscrits dans le fichier des électeurs qualifiés de l'État ou sur toute liste électorale supplémentaire.

**198.** La loi électorale du Michigan, MCL 168.765 (5), oblige les défendeurs à afficher les informations spécifiques sur le vote des absents chaque fois qu'une élection est tenue qui implique un état ou un bureau fédéral, en particulier le nombre de bulletins de vote absents distribués aux électeurs absents.

**199.** et croyance, les défendeurs n'ont pas affiché avant 8h00 le jour du scrutin le nombre de bulletins de vote par correspondance distribués aux électeurs absents et n'ont pas publié avant 21h00. le nombre d'électeurs absents renvoyés avant le jour du scrutin.

**200.** Par la loi électorale du Michigan, tous les bulletins de vote des électeurs absents doivent être retournés au greffier avant la fermeture des bureaux de vote à 20 heures. MCL 168.764a.

Les bulletins de vote des électeurs absents reçus par le greffier après la fermeture des bureaux de vote le jour du scrutin ne seront pas comptés.

**201.** Le Michigan permet le décompte anticipé des votes des absents avant la fermeture des bureaux de vote pour les grandes juridictions, comme la ville de Detroit et Comté de Wayne,

**202.** Sur information et croyance, la réception de dizaines de milliers de bulletins de vote supplémentaires tôt le matin après le jour du scrutin et après le dépouillement des votes des absents s'est terminée, sans surveillance appropriée, avec des dizaines de milliers de bulletins de vote attribués à un seul candidat, Joe Biden, indique que les défendeurs n'ont pas suivi le protocole électoral approprié (voir généralement supra Section II.B.1, paragraphes 77-78).

Violation de la MCL 168.730

**203.** La MCL 168.730 énonce les droits et les exigences des challengers électoraux. MCL 168.734 fournit, entre autres:

Tout officier ou commission électorale qui doit empêcher la présence d'un tel challenger tel que prévu ci-dessus, ou doit refuser ou omettre de fournir à ce challenger les commodités pour l'accomplissement des tâches attendues de lui, doit, après condamnation, être puni par une amende n'excédant pas 1000,00 \$, ou par une peine prison d'État ne dépassant pas 2 ans, ou à la fois d'une amende et d'une peine d'emprisonnement à la discrétion du tribunal.

**204.** Le refus du comté de Wayne et du secrétaire Benson du droit des opposants républicains à participer et à observer le traitement des bulletins de vote enfreint le code électoral du Michigan et entraîne le dépôt et le dépouillement de bulletins de vote qui n'étaient pas éligibles à être comptés et dilués ou annulés les bulletins légalement déposés de

**205.** En outre, le secrétaire d'État Benson et les responsables électoraux du comté de Wayne ont enfreint le MCL 168.730-168.734 en refusant le droit de la république des citoyens d'observer et de participer de manière appropriée au processus de traitement et de dépouillement du scrutin.

**206.** Sur la base des allégations ci-dessus de fraude, de violation de la loi et d'autres inconduites, comme indiqué dans les présentes et dans les affidavits ci-joints, il est nécessaire d'ordonner une réparation appropriée, y compris, mais sans s'y limiter, la délivrance de la certification des résultats de la section de roue pendant une enquête approfondie et une audience devant le tribunal, ordonnant un recomptage de l'élection. résultats, ou annuler l'élection et ordonner une nouvelle élection, pour remédier à la fraude.

#### PRIÈRE DE SOULAGEMENT

**207.** En conséquence, les plaignants demandent une ordonnance d'urgence enjoignant aux défendeurs de décertifier les résultats de l'élection générale à la présidence.

**208.** Alternativement, les demandeurs sollicitent une ordonnance enjoignant aux défendeurs de certifier les résultats de l'élection générale aux fonctions du président en faveur du président Donald Trump.

**209.** À titre subsidiaire, les demandeurs sollicitent une ordonnance d'urgence interdisant aux défendeurs d'inclure dans les résultats certifiés de l'élection générale le tableau des bulletins de vote absents et postaux qui ne sont pas conformes au code électoral du Michigan, y compris, sans s'y limiter, le tableau des absents et bulletins de vote par correspondance. Les observateurs de la campagne Trump ont été empêchés d'observer ou sur la base de la tabulation des bulletins de vote absents et par la poste qui (i) n'ont pas d'enveloppe secrète, ou contiennent sur cette enveloppe tout texte, marque ou symbole qui révèle l'identité, l'affiliation politique ou la préférence du candidat, (ii) n'incluez pas sur l'enveloppe extérieure une déclaration dûment remplie datée et signée par l'électeur, (iii) sont remis en personne par des tiers pour les électeurs non handicapés, ou (iv) toute autre violation du code électoral du Michigan énoncée dans la section II de la présente plainte.

**210.** Ordonner la production de toutes les données d'inscription, bulletins de vote, enveloppes, etc. dont la tenue est requise par la loi.

Lorsque nous considérons le préjudice causé par ces votes non comptés, et les bulletins de vote non ordonnés par les électeurs eux-mêmes, et le risque que bon nombre de ces bulletins de vote non ordonnés aient en fait été mal votés et aient également empêché un vote approprié aux urnes, le système de vote par correspondance échoué dans l'État du Michigan et l'a fait à grande échelle et à grande échelle.

La taille des échecs de vote, qu'ils soient accidentels ou intentionnels, sont des multiples supérieurs à la marge de l'État. Pour ces raisons, le Michigan ne peut raisonnablement pas se fier aux résultats du courrier de vote.

Le soulagement recherché est l'élimination des bulletins de vote par correspondance du dépouillement lors de l'élection de 2020. Sinon, les électeurs de l'État du Michigan devraient être disqualifiés du compte pour l'élection de 2020. Sinon, les électeurs de l'État du Michigan devraient être invités à voter pour le président Donald Trump.

**211.** Pour ces motifs, les demandeurs demandent à notre Cour de rendre un jugement en leur faveur et de fournir les mesures d'urgence suivantes:

1) Une ordonnance enjoignant au secrétaire Benson, au gouverneur Whitmer, au Board of State Canvassers et au comté de Wayne de décertifier les résultats des élections. ;

2) Une ordonnance interdisant au secrétaire Benson et au gouverneur Whitmer de transmettre les résultats des élections actuellement certifiés au collège électoral;

3) une ordonnance exigeant que le gouverneur Whitmer transmette les résultats certifiés des élections qui déclarent que le président Donald Trump est le vainqueur de l'élection;

4) une ordonnance immédiate de saisir toutes les machines à voter et les logiciels du Michigan pour une inspection experte par les demandeurs.

- 5) Une ordonnance selon laquelle aucun vote reçu ou compilé par des machines qui n'ont pas été certifiées conformément aux lois fédérales et étatiques ne doit être compté.
- 6) Un jugement déclaratoire déclarant que l'échec du système de vérification de signature du Michigan viole la clause électorale et électorale en supprimant de facto l'exigence de vérification de signature;
- 7) Un jugement déclaratoire déclarant que les résultats actuels des élections certifiées enfreignent la clause de procédure régulière, U.S. CONST. Modifier. XIV;
- 8) Un jugement déclaratoire déclarant qu'il faut remédier à la fraude par correspondance et par correspondance avec un dépouillement manuel complet ou un échantillonnage statistiquement valide qui vérifie correctement les signatures sur les enveloppes de vote par correspondance et qui invalide les résultats certifiés si le recomptage ou l'analyse d'échantillonnage montre un un nombre suffisant de bulletins de vote absents inéligibles a été compté;
- 9) Un jugement déclaratoire d'urgence selon lequel les machines à voter doivent être saisies et mises en fourrière immédiatement pour une vérification médico-légale - selon les attentes des demandeurs;
- 10) Un jugement déclaratoire déclarant une fraude par scrutin absent s'est produit en violation des droits constitutionnels, des lois électorales et de la loi de l'État;
- 11) Une injonction permanente interdisant au gouverneur et au secrétaire d'État de transmettre les résultats actuellement certifiés au collège électoral sur la base de preuves accablantes de falsification électorale;
- 12) Production immédiate de 48 heures d'enregistrement par caméra de sécurité de toutes les pièces utilisées dans le processus de vote au Centre TCF les 3 et 4 novembre.
- 13) Les demandeurs demandent en outre à la Cour d'accorder toute autre réparation qui est juste et approprié, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts de cette action et leurs honoraires et dépenses d'avocat raisonnables conformément à 42 USC 1988.